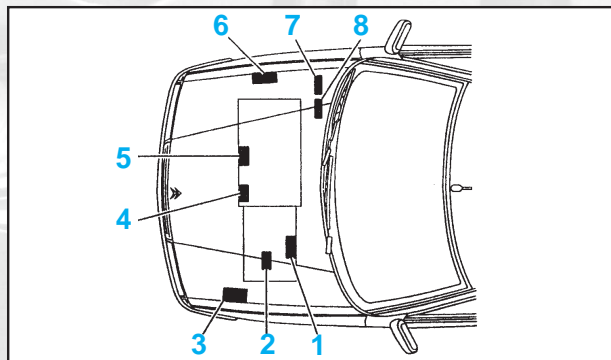


## CARACTÉRISTIQUES

### Généralités

#### Identifications intérieures

#### IDENTIFICATION DES VÉHICULES



- 1 : Repère boîte de vitesses automatique
- 2 : Repère boîte de vitesses mécanique
- 3 : Plaque constructeur
- 4 : Plaque moteur XU7 - ES9J4

- 5 : Plaque moteur XU10 - XUD
- 6 : Report n° constructeur
- 7 : N° organisation P.R.
- 8 : Code peinture

#### TABLEAU DE DÉCODAGE DU TYPE MINES

Exemple : VF7X1LFYF0000001

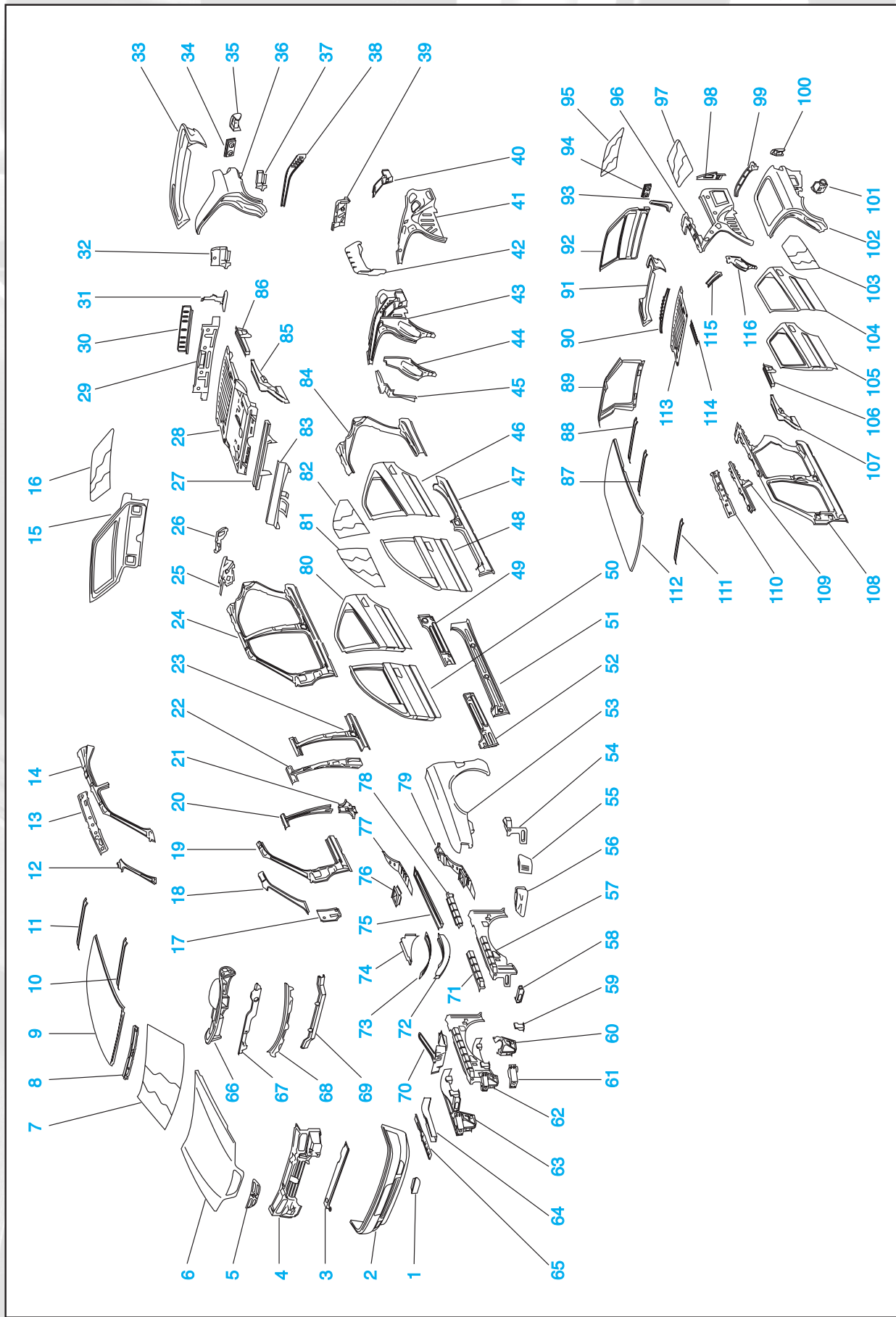
Zone constructeur	V = Europe	V
Pays du constructeur	F = France	F
Constructeur	7 = CITROËN	7
Famille de véhicule	X = XANTIA	X
Silhouette	1 = Berline 5 portes 2 = Break 7 = Berline sport 5 portes	1
Moteur	LFX = 1761 cm <sup>3</sup> XU7JB/L3 LFY = 1761 cm <sup>3</sup> XU7JP4/L3 RFX = 1998 cm <sup>3</sup> XU10J2C/L3 RFV = 1998 cm <sup>3</sup> XU10J4R/L3 XFZ = 2948 cm <sup>3</sup> ES9J4 DHW = 1905 cm <sup>3</sup> XUD9SD/L3 DHX = 1905 cm <sup>3</sup> XUD9BTF/L3 P8C = 2088 cm <sup>3</sup> XUD11BTE/L3 RHZ = 1997 cm <sup>3</sup> DW10ATED	LFY
Version (BV dépollution)	F = 5 rapports - 94/12 (L3/W3) B = 5 rapports - L4 M = BVA	F

### Composition de la carrosserie

- Feu A.B. (1)
- Bouclier AV (2)
- Traverse inférieure AV (3)
- Face AV (cloison antirecyclage) (4)
- Calandre (5)
- Capot AV (6)
- Pare-brise (7)
- Traverse AV de pavillon (8)
- Pavillon (9)
- Renforts de pavillon (10) (11)
- Montant de baie (12)
- Renfort de pavillon (13)
- Haut de caisse (14)
- Hayon arrière (15)
- Glace hayon arrière (16)
- Renfort pied AV (17)
- Doublure pied AV (18)
- Pied AV (19)
- Renfort pied milieu (20)
- Renfort pied milieu (21)
- Doublure pied milieu (22)
- Pied milieu (23)
- Côté d'habitacle (24)
- Renforts pied AR (25) (26)
- Traverse mécanique AR (27)
- Plancher AR (28)
- Panneau AR (jupe AR) (29)
- Traverse AR (30)
- Tôle feu AR (31)
- Embout aile AR (32)
- Bouclier AR (33)
- Feux AR (34) (35)
- Aile AR (36)
- Renfort AR (37)
- Pied hayon AR (38)
- Panneau latéral (39)
- Passage de roue AR (40)
- Doublure aile AR (41)
- Pare-boue AR (42)
- Demi-bloc AR (43)
- Renfort passage de roue AR (44)
- Renfort de passage de roue AR (45)
- Panneau porte AR (46)
- Bas de caisse complet (47)
- Panneau porte AV (48)
- Âme de bas de caisse (49)
- Porte AV (50)
- Doublure bas de caisse (51)
- Âme de bas de caisse (52)
- Aile AV (53)
- Demi-façade AV (54)
- Feu AV (55)
- Bloc optique (56)
- Joue aile AV (57)
- Support latéral de bouclier AV (58) (59)
- Tôle de fermeture embout de longeron (60)
- Embout de longeron AV (61)
- Demi-bloc AV (62)
- Longeron AV assemblé (63)
- Longeron AV partiel (64)
- Tôle de fermeture longeron AV (65)
- Plaque de bord (66)
- Tablier (67)
- Collecteur d'auvent (68)
- Traverse de tablier (69)
- Semelle longeron AV (70)
- Renfort AV joue aile AV (71)
- Longeron AV partiel (72)
- Tôle de fermeture longeron AV (73)
- Renfort longeron AV (74)
- Partie AR longeron AV (75)
- Support batterie (76)
- Partie AV de passage de roue (77)
- Renfort AR joue aile AR (78)
- Passage de roue AV partiel (79)
- Porte AR (80)
- Glace porte AV (81)
- Glace porte AR (82)
- Renfort central (83)
- Pied AR (84)
- Longeron AR (85)
- Embout longeron AR (86)

#### Spécificités break

- Traverses de pavillon (87) (88) (111)
- Panneau AR (89)
- Traverse sous plancher AR (90)
- Bouclier AR (91)
- Hayon AR (92)
- Doublure panneau AR (93)
- Feux AR (94) (100)
- Glace hayon AR (95)
- Doublure aile AR (96)
- Glace de custode (97)
- Renfort passage de roue AR (98)
- Tôle de fermeture supérieure AR (99)
- Tôle de feux AR (101)
- Aile AR (102)
- Glace porte AR (103)
- Panneau porte AR (104)
- Porte AR (105)
- Embout longeron AR (106)
- Longeron AR (107)
- Côté de caisse (108)
- Doublure arc de pavillon (109)
- Arc de pavillon (110)
- Pavillon (112)
- Allonge de plancher AR (113)
- Longeron central (114)
- Renfort de custode (115)
- Renfort pied AR (116)



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

# ÉLÉMENTS AMOVIBLES

## Bouclier avant

### DÉPOSE

- De chaque côté, déposer les fixations avant des écrans pare-boue.
- Déposer :
  - les feux clignotants
  - les vis de fixation inférieures
- Au travers des orifices dans les pare-boues, déposer les vis de fixation latérales.

**Nota :** Le pare-chocs est clippé sur les deux pontets (1) (fig. Car. 1).

- En prenant appui sur les parties latérales, tirer le pare-chocs vers l'avant pour le désolidariser des pontets (1)
- Déposer le pare-chocs.

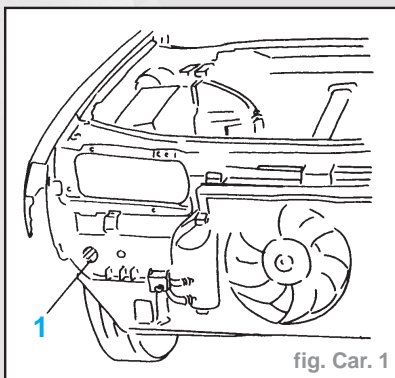


fig. Car. 1

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## Façade avant

### DÉPOSE

- Déposer :
  - le feu clignotant (de chaque côté)
  - le pare-chocs avant (voir opération correspondante)
- Débrancher la batterie.
- Déconnecter l'alimentation des phares.
- De chaque côté, déposer (fig. Car. 2) :
  - la vis (1) de fixation du radiateur
  - les vis (2) de fixation sur passage de roue
  - la vis (3) de fixation sur aile

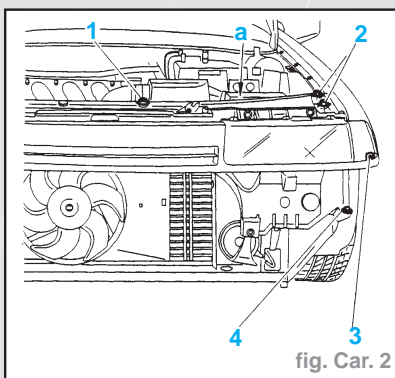


fig. Car. 2

- la vis (4) sur le passage de roue
- Dégrafer le câble de commande d'ouverture du capot en "a".
- Déposer la façade.

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## Capot avant

### DÉPOSE

- Ouvrir le capot.
- Dégrafer les deux tuyaux d'alimentation de lave-glace (3) (fig. Car. 3).
- De chaque côté, déposer :
  - les vis (4) de fixation de tresse de masse
  - les deux vis (1)
- Déposer le capot.

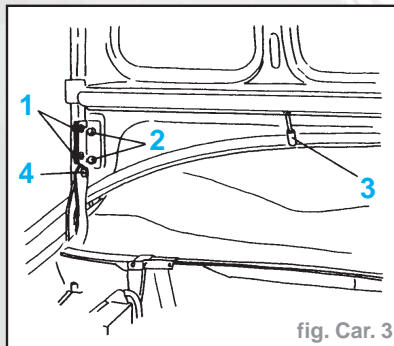


fig. Car. 3

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

### RÉGLAGE

- Le réglage du capot s'effectue à l'aide des quatre vis (2).

## Aile avant

### DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :
  - le feu clignotant
  - les vis de fixation d'extrémité de pare-chocs
- Déposer les vis de fixation de la traverse support d'habillage.
- Écarter la traverse de façade vers l'avant et déposer la vis (2) (fig. Car. 4).
- Déposer (fig. Car. 5) :
  - les vis (3)
  - les vis (4) de fixation de la grille d'auvent.



fig. Car. 4

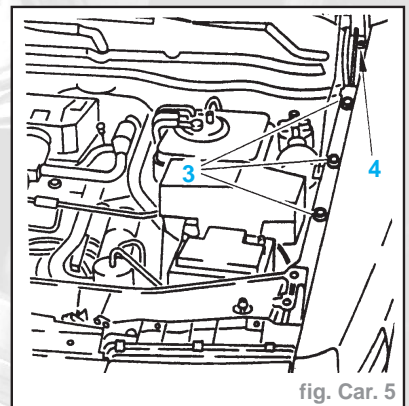


fig. Car. 5

- la manivelle de lève-glace (suivant équipement)
- Déposer la grille de haut-parleur (trois clips).
- Déposer (fig. Car. 6) :
  - les vis d'accoudeur (3)
  - les trois vis (4)
  - la vis d'accoudeur (1)
  - la vis de fixation (2)

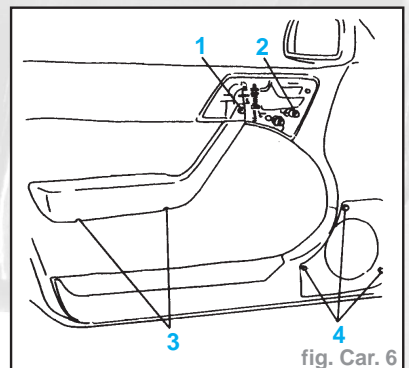


fig. Car. 6

- Déposer le panneau de garniture de porte.
- Desserrer la vis de maintien de tringle de liaison.
- Déposer :
  - les deux vis de maintien de commande de rétroviseur.
  - la commande d'ouverture de porte
  - la feuille d'étanchéité.

## Porte avant

### DÉPOSE

- Déposer :
  - le bouton de condamnation intérieure
  - l'enjoliveur de commandes



- Déconnecter le faisceau électrique.
- Retirer le faisceau de la porte.
- Déposer l'axe de tirant de porte.
- Déposer les axes de charnières.
- Déposer la porte.

**REPOSE**

**Impératif :** Reposer une feuille d'étanchéité neuve.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Porte arrière**

**DÉPOSE**

- Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.
- Ouvrir la porte.
- Déposer la grille haut-parleur à l'aide d'un tournevis.

**Nota :** La grille est clippée en trois points.

- Sortir la grille vers le haut pour dégager les deux pieds de centrage.
- Déposer :
  - le panneau de porte.
  - le connecteur sur la serrure
  - le connecteur sur le moteur du lève-

- vitres
  - la goupille et les deux vis-axe
  - la porte arrière

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Nota :** Enduire les vis-axe de Loctite Frenetanch E3.

**Hayon arrière (berline)**

**DÉPOSE**

- Ouvrir le hayon arrière.
- De chaque côté, déposer les garnitures de custode.
- Déconnecter le faisceau électrique côté droit.
- Déposer la partie haute du snappon.
- Décoller la doublure de pavillon.
- Désaccoupler le tuyau lave-glace.
- De chaque côté, déposer (fig. Car. 7) :
  - l'agrafe (2) de maintien de rotule de l'équilibreur
  - les deux vis (3)

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**RÉGLAGE**

- Le réglage du hayon arrière s'effectue à l'aide des deux vis (1).

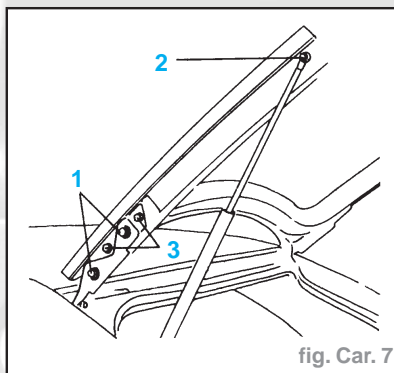
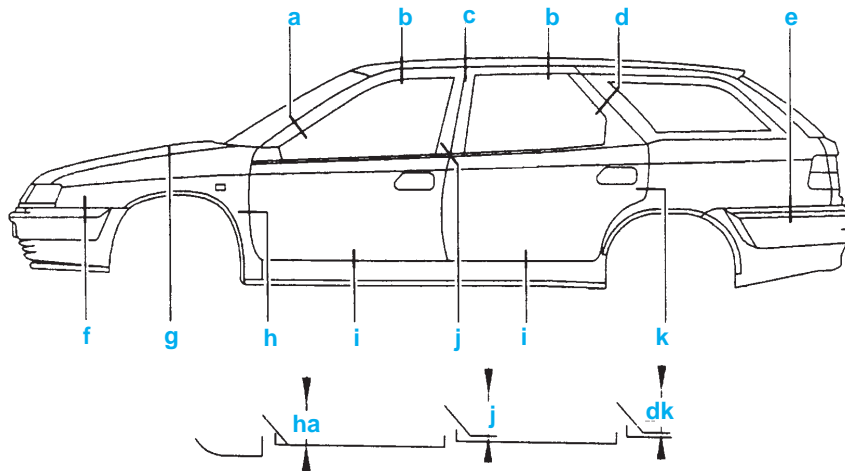


fig. Car. 7

**CARACTÉRISTIQUES : JEUX ET AFFLEUREMENTS**



**Nota :** Les points a, d, h, j, k sont en désaffleurement.

Repère	Éléments de carrosserie	Jeu (mm)	Affleurement (mm)	Parallélisme (mm)
a	Enjoliveur de baie de pare-brise porte AV	5 ± 1	1,7 ± 1	2
b	Pavillon - portes	7 ± 1	0,8 ± 1	1
c	Porte AV - Porte AR - partie haute	5 ± 1	0 à 1	1
d	Enjoliveur de custode - porte AR	5 ± 1	0 à 1	1
e	Pare-chocs AR - aile AR	2 (+1,5 / -0)		1,5
f	Aile AV - pare-chocs AV	2 (+1,5 / -0,5)	0 ± 1,5	1,5
g	Aile AV - capot moteur	4 ± 1	0 ± 1	1
h	Aile AV - porte AV	5 ± 1	0 à 1	1,5
i	Longeron bas de caisse - portes	5 ± 1		1,5
j	Porte AV - porte AR - partie centrale	5 ± 1	0 à 1	1
k	Porte AR - aile AR	5 ± 1	0 à 1	1

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

## Hayon arrière (break)

### DÉPOSE

- Ouvrir le volet arrière.
- Déposer la garniture (4) de volet arrière (fig. Car. 8).

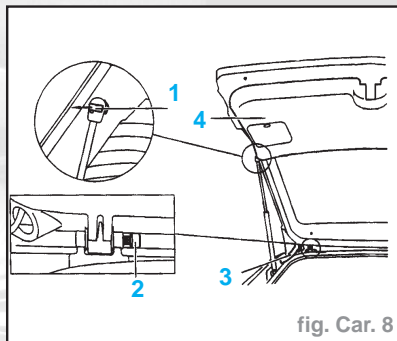


fig. Car. 8

- Dégager les faisceaux électriques (3) de la doublure de volet.
- Déposer l'agrafe (1) de maintien de rotule des équilibreurs de volet arrière.
- Déboîter la rotule des équilibreurs de volet arrière.
- Maintenir le volet ouvert à l'aide d'un support.

- Opération nécessitant deux opérateurs :
  - déposer les axes de charnières (2) (dévisser)
  - déposer le volet arrière

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Attention** : Respecter le couple de serrage de l'axe de charnières : **1,4 daN.m**

## Bouclier arrière (berline)

### DÉPOSE

- De chaque côté, déposer la trappe d'accès aux vis de fixation.
- Ouvrir le hayon arrière.
- Au travers des orifices des pare-boue, déposer les vis latérales.
- Déposer la vis (2) (fig. Car. 9).
- De chaque côté, déposer :
  - les pions (1)
  - la vis (1) (fig. Car. 10)
- Déposer le pare-chocs

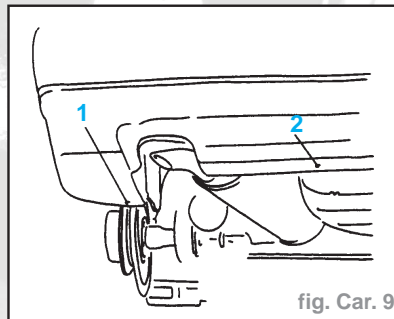


fig. Car. 9

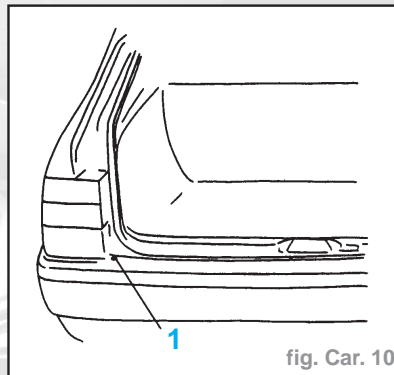
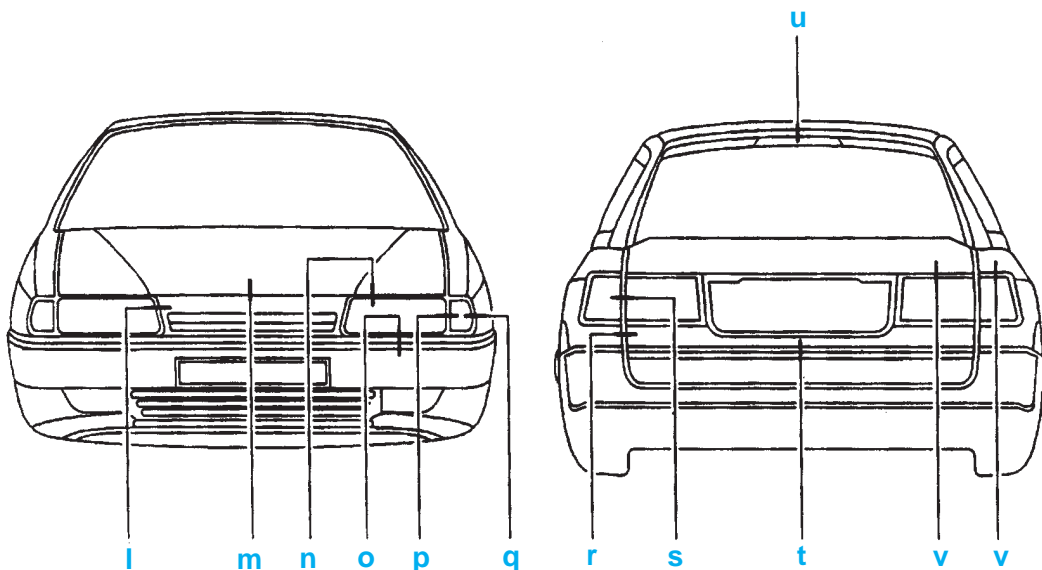


fig. Car. 10



Repère	Éléments de carrosserie	Jeu (mm)	Affleurement (mm)	Parallélisme (mm)
i	Projecteur - calandre (ou capot sur phase II)	0,7± 0,7		1
m	Capot moteur - calandre (uniquement phase I)	5,5 ± 1		1
n	Projecteur - capot moteur	5,5 ± 1		1,5
o	Calandre - pare-chocs avant	2 (+1,5 / -0,5)		1
p	Projecteur - clignotant	1 (+0,5 / -1)	1 ± 1	1
q	Aile avant - clignotant	1,5 ± 1	1	0,5
r	Aile arrière - volet arrière	5 ± 1	0 ± 1	1
s	Feu arrière - feu de volet arrière	5 ± 1	0 ± 2	1
t	Protecteur de volet arrière - pare-chocs arrière	7 (+0 / -2)		2
u	Volet arrière - pavillon	7 ± 1	0 (+0 / -1,5)	1,5
v	Aile arrière - feu arrière Volet arrière - feu arrière	2 ± 1		1

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Bouclier arrière (break)**

**DÉPOSER**

- Ouvrir le volet arrière.
- Dégrafer la bavette de passage de roue (de chaque côté).
- Déposer (de chaque côté) (fig. Car. 11) :
  - le garnissage de passage de roue (4)
  - les vis (2) et (3)
- Déposer le pare-chocs.

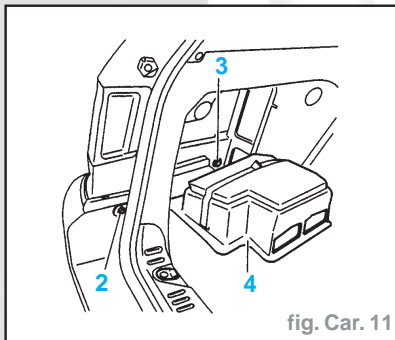


fig. Car. 11

**Attention** : Engager le pare-chocs dans l'agrafe (5) (fig. Car. 12).

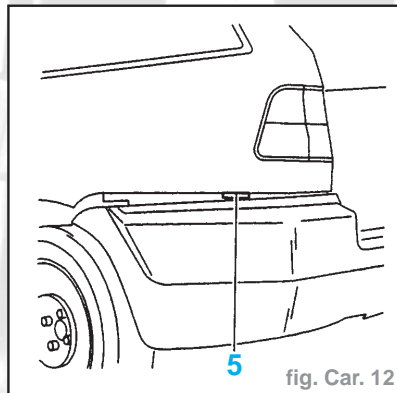


fig. Car. 12

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**SELLERIE**

**Pare-brise**

**Outils préconisés** (fig. Car. 13).

**DÉPOSE**

- Déposer :
  - le rétroviseur
  - les garnitures des montants de baie
- Écarter la garniture de pavillon.
- Protéger la planche de bord d'une feuille de papier.
- Déposer le caoutchouc enjoliveur de pare-brise.
- Écarter de chaque côté, le joint gouttière en caoutchouc des montants de pare-brise.
- Déposer les ensembles bras-balais d'essuie-vitre.
- Découper à l'aide d'une lame tranchante, le joint double face entre le pare-brise et la grille d'auvent.
- Déposer la grille d'auvent.
- Déposer les deux vis de chaque côté.

**Impératif** : Pour les opérations suivantes porter des gants et des lunettes de protection.

- Protéger toute la périphérie de la baie de pare-brise d'un ruban adhésif.
- Équiper le couteau électrique (1) de la lame (2) (fig. Car. 13).

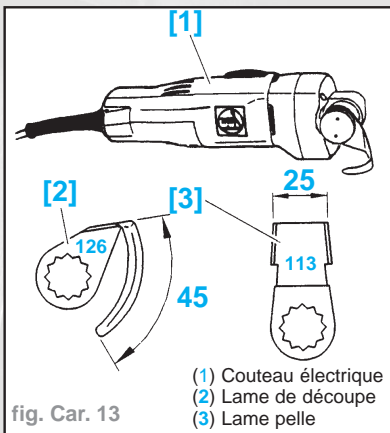


fig. Car. 13

- Par l'extérieur, engager la lame entre le pare-brise et la feuillure.
- Découper le cordon de colle sur toute sa périphérie.
- Déposer le pare-brise à l'aide des ventouses.
- Équiper le couteau électrique (1) de la lame (3) (fig. Car. 13).
- Araser le cordon de colle.
- Effectuer les retouches de peinture (si nécessaire).

**REPOSE**

- Dégraisser la feuillure avec le dégraissant.
- Appliquer le primaire sur la feuillure.
- Laisser sécher **10 mn.**
- Positionner de chaque côté la cale "hérissron" (7) sur la traverse inférieure de baie (fig. Car. 14).

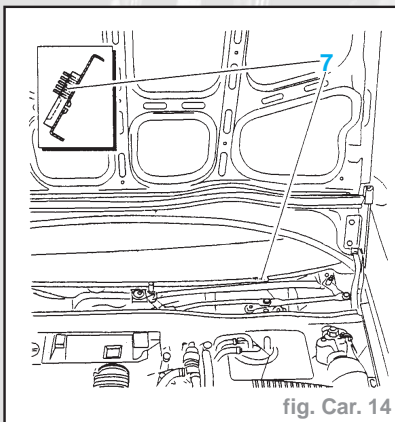
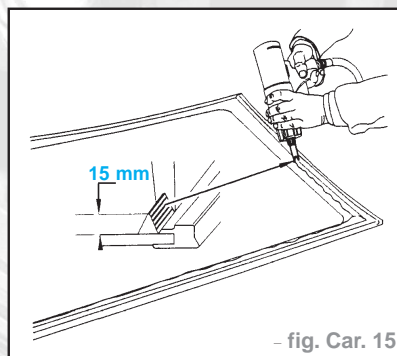


fig. Car. 14

- Dégraisser le pourtour du pare-brise avec le dégraissant.
- Appliquer le primaire.
- Laisser sécher **10 mn.**
- Chausser le joint sur le pare-brise.
- Équiper le pistolet extrudeur de la cartouche de mastic de colle.
- En partant du bas de la vitre à l'axe voiture, déposer un cordon de mastic de colle (fig. Car. 15).



- fig. Car. 15

- Présenter le pare-brise sur la baie à l'aide des ventouses.
- Effectuer une légère pression des mains sur le pourtour du pare-brise.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Lunette arrière (berline)**

**Outils préconisés** (fig. Car. 16).

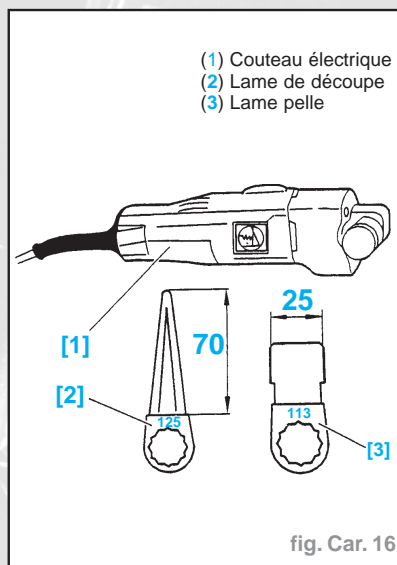


fig. Car. 16

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



DÉPOSE

- Ouvrir le volet arrière.
- De chaque côté :
  - dégarnir le montant de volet
  - déposer la butée de tablette
  - déconnecter l'alimentation du dégivrage
- Véhicule équipé d'un essuie-vitre arrière :
  - déposer le panneau de garnissage
  - déposer l'essuie-vitre

**Attention :** Pour les opérations suivantes porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique (1) de la lame (2) (fig. Car. 16).
- De l'intérieur, engager la lame entre la lunette arrière et le volet.
- Découper le cordon de colle sur toute sa périphérie.
- Déposer la lunette arrière à l'aide des ventouses.
- Équiper le couteau électrique de la lame (3).
- Araser le cordon de colle.

REPOSE

- Préparation de la feuillure :
  - dégraisser la feuillure avec le dégraissant
  - appliquer le primaire
  - laisser sécher **10 mn**
- Dégraisser le pourtour de la lunette arrière avec le dégraissant.
- Appliquer le primaire.
- Laisser sécher **10 mn**.
- Équiper le pistolet extrudeur de la cartouche de mastic colle.
- Déposer le cordon de colle sur toute la périphérie de la lunette arrière (fig. Car. 17).
- Présenter la vitre sur la baie à l'aide des ventouses.
- Effectuer une légère pression des mains sur le pourtour du pare-brise.

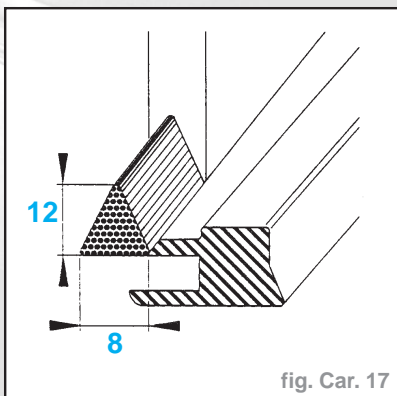


fig. Car. 17

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Lunette arrière (break)

Outillage préconisé (fig. Car. 18)

DÉPOSE

- Déposer l'ensemble bras-balais essuie-vitre.

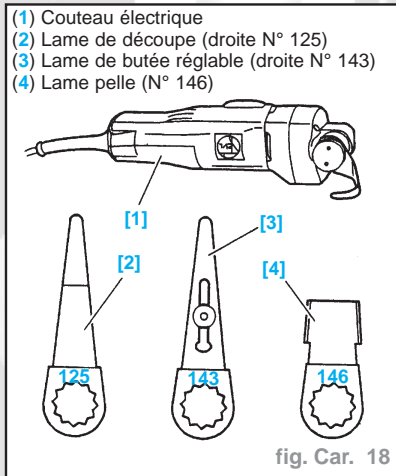


fig. Car. 18

- Déposer la garniture de volet arrière.
- Débrancher les connexions électriques de la lunette chauffante.

**Attention :** Pour les opérations suivantes porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique de la lame (3) :
  - régler la butée à une longueur de **30 mm** (pour le côté a) (fig. Car. 19)
  - régler la butée à une longueur de **32 mm** (pour le côté c) (fig. Car. 19)

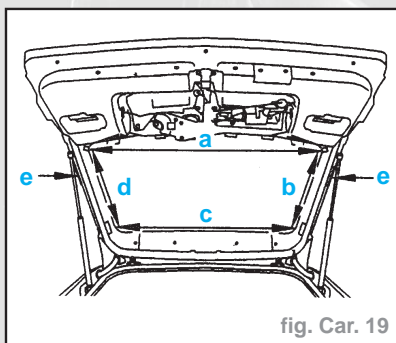


fig. Car. 19

- Équiper le couteau électrique de la lame (2) (pour les côtés b, d).
- Pour protéger l'enjoliveur en caoutchouc, insérer un morceau de tôle "e" entre l'enjoliveur et le volet arrière (fig. Car. 20).

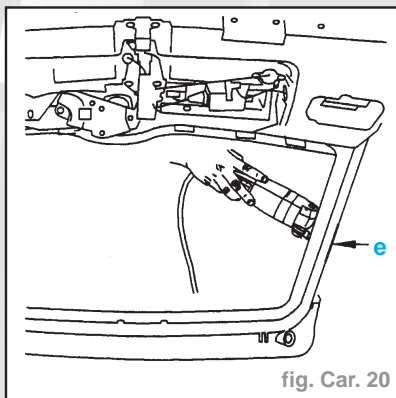


fig. Car. 20

- Engager la lame entre la vitre et l'appui de lunette.

- Découper la partie a
- Découper la partie c-d-b
- Déposer la lunette à l'aide des ventouses.

Préparation de la vitre

Premier cas : vitre récupérée

- Araser le cordon de mastic.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

**Nota :** N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nu.

Deuxième cas : montage d'une nouvelle vitre

- Dégraisser le bord de la vitre.
- Appliquer le primaire pour verre, largeur **10 mm**.
- Laisser sécher **5 mn**.

Préparation de la feuillure

Premier cas : sur restant de cordon mastic

- Araser le cordon de mastic.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

**Nota :** N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nu.

Deuxième cas : sur élément neuf

- Dégraisser la feuillure.
- Appliquer le primaire tôle.
- Laisser sécher **10 mn**.

REPOSE

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon adhésif joint sur le pourtour de la vitre.

**Impératif :** Utilisation de produit bi-composant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de **5 mm**.

- Reposer la vitre à l'aide des ventouses.

**Attention :** Prendre soin de centrer la vitre par rapport à l'axe de l'essuie-vitre "f" (fig. Car. 21).

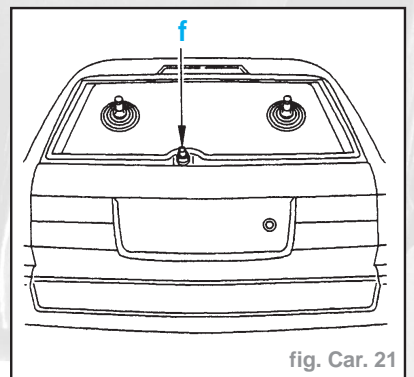


fig. Car. 21

- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.
- Reposer les éléments précédemment déposés.

Vitre de custode (break)

Outillage préconisé (fig. Car. 18)

## DÉPOSE

- Déposer la garniture de custode.

**Attention :** Pour les opérations suivantes porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique (1) de la lame :
- (2) (pour le côté d) (fig. Car. 22)
- (3) (pour les côtés a, b, c) : régler la butée à une longueur de 26 mm
- Par l'intérieur du véhicule, engager la lame entre la vitre et la feuillure.

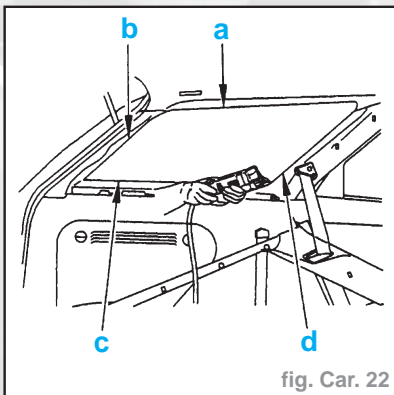


fig. Car. 22

**Attention :** Pour protéger l'enjoliveur en caoutchouc, insérer un morceau de tôle entre l'enjoliveur et le véhicule (pour le côté d).

- Déposer la vitre de custode.
- Araser le cordon d'adhésif joint à l'aide de l'outil (1) équipé de la lame (4).
- Effectuer les retouches anticorrosion.
- Dégraisser la feuillure avec le dégraissant.
- Laisser sécher 10 mn
- Appliquer le primaire pour tôle.
- Araser le cordon d'adhésif joint à l'aide de l'outil (1) équipé de la lame (4).
- Dégraisser le pourtour de la vitre.

## REPOSE

- Appliquer le primaire pour verre (pour une vitre de custode neuve).
- Laisser sécher 10 mn.
- Tailler la buse en section triangulaire.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la vitre.

**Impératif :** Utilisation de produit bi-composant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de 5 mm.

- Poser la vitre de custode sur le véhicule.
- Effectuer une légère pression des mains sur le pourtour de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.
- Reposer les éléments précédemment déposés.

## Porte avant

### DÉSHABILLAGE

- Ouvrir la porte.
- Descendre la vitre à environ deux tiers de sa course.
- Débrancher la borne négative de la batterie.

- Déposer :
  - le bouton de condamnation intérieure
  - l'enjoliveur de commande à distance
  - les deux vis de la poignée accouoir
- Déconnecter :
  - la commande électrique du lève-vitres (côté gauche et côté droit)
  - la commande de réglage du rétroviseur (si nécessaire)
- Déposer :
  - la vis d'accouoir
  - la vis de fixation du panneau de porte
- Desserrer la vis de maintien de tringle de liaison.
- Déposer la grille du haut-parleur à l'aide d'un tournevis.
- Déclipper en tirant vers soi.
- Déposer les trois vis de fixation haut-parleur.
- Dégrafer le panneau.
- Déconnecter le boîtier impulsional de lève-vitres.
- Déposer :
  - les deux vis de fixation du boîtier
  - la feuille d'étanchéité
  - la commande à distance d'ouverture de porte
  - le cache de fixation du rétroviseur
- Déconnecter l'alimentation électrique de la serrure.
- Dégrafer et sortir le faisceau électrique par l'orifice du montant avant de porte.
- Dégrafer les tringles de liaison barillet et poignée extérieure.
- Déposer (fig. Car. 23) :
  - les trois vis (17)
  - la serrure

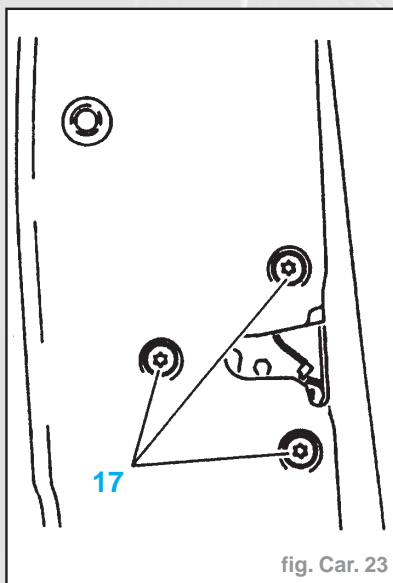


fig. Car. 23

- Déposer :
  - l'écrou puis la poignée extérieure de porte
  - le lèche-vitre intérieur
- Déposer l'agrafe de maintien de vitre (20) en la faisant pivoter d'un quart de tour (fig. Car. 24).
- Dégrafer partiellement le joint coulisse supérieur.
- Déposer l'écrou (21) (fig. Car. 25).
- Dégager la vitre du coulisseau (22).
- Dégager la vitre du mécanisme lève-vitres.

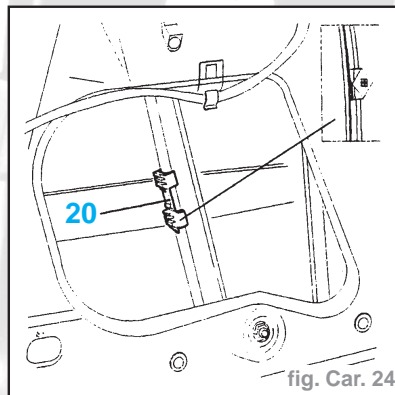


fig. Car. 24

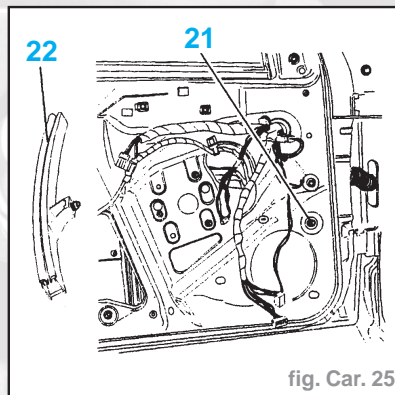


fig. Car. 25

- Tirer la vitre vers le haut et par l'extérieur de la porte.
- Déposer :
  - les trois écrous de fixation du boîtier de commande
  - les deux écrous de fixation de la glissière
- Faire pivoter le mécanisme et le sortir au travers de la doublure.
- Déposer l'obturateur sur le chant de porte.
- Engager la clé dans le barillet à travers l'orifice "a" introduire la lame du tournevis (fig. Car. 26).

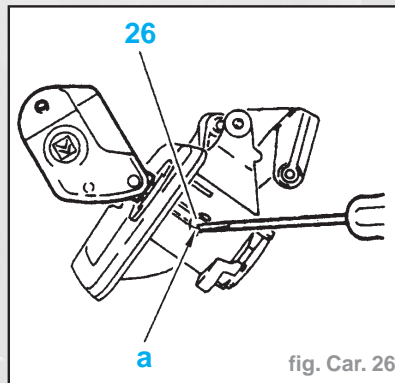


fig. Car. 26

- Prendre appui sur la languette (26).
- Effectuer un quart de tour avec la clé et tirer le barillet vers l'extérieur.
- Déposer les cinq vis et sortir le rétroviseur vers l'extérieur ainsi que le faisceau.
- A l'aide d'un forêt, percer la tête des trois rivets (28) (fig. Car. 27).
- Lever et tirer vers soi le garnissage du montant pour dégager l'agrafe (29).
- Déposer l'enjoliveur d'encadrement de porte.



PANNEAUX DE PORTES

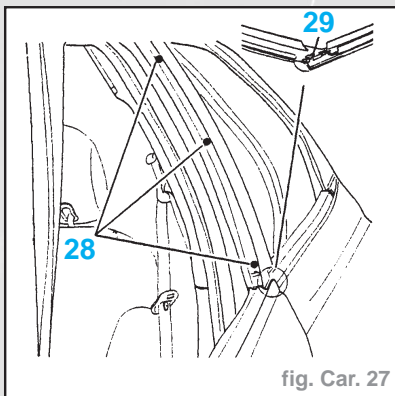
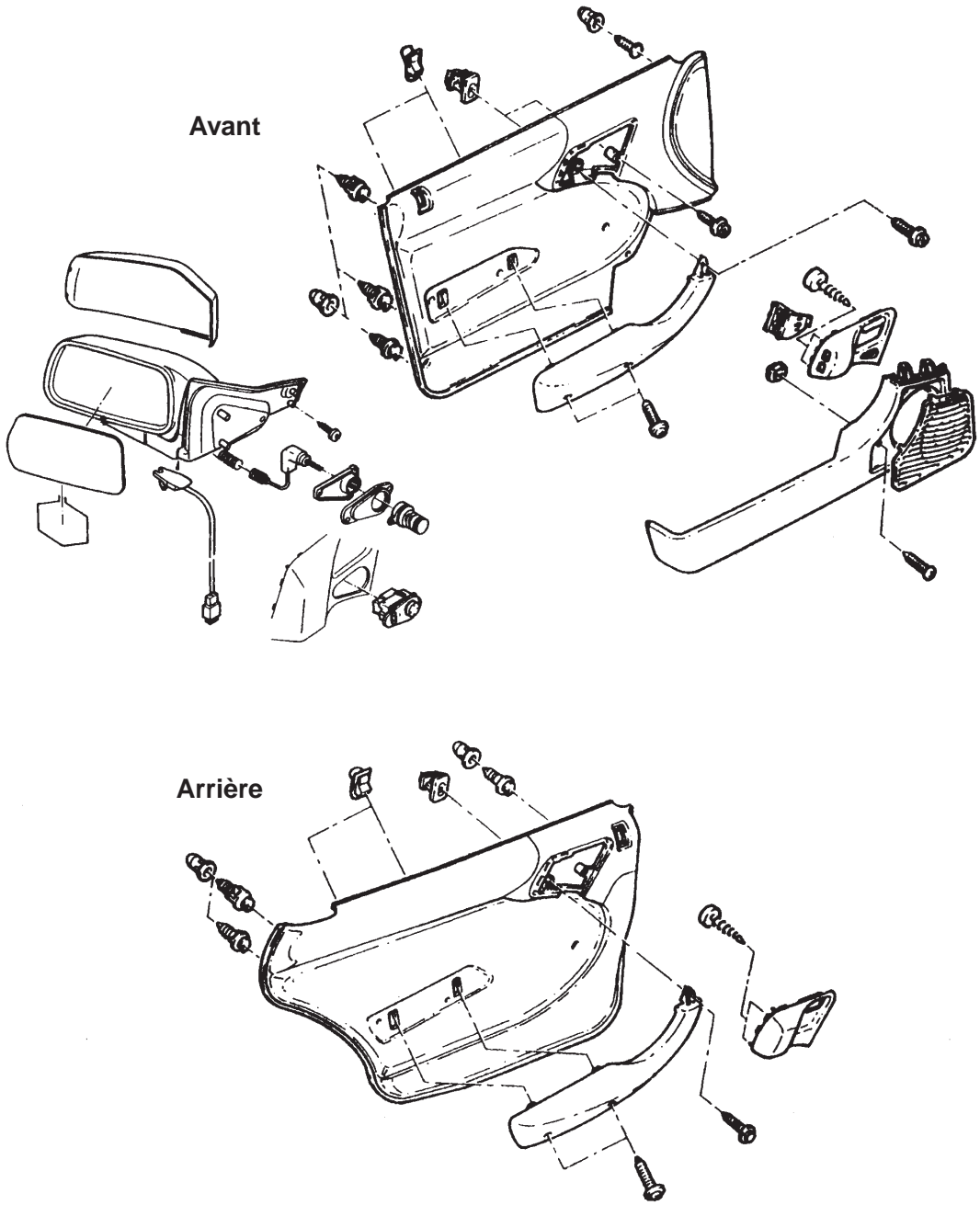


fig. Car. 27

- Déposer :
  - la goupille et les deux écrous de fixation du tirant
  - le tirant de porte par l'intérieur
- Introduire un tournevis entre le bandeau et le panneau de porte. Faire levier et déposer le bandeau.

**HABILLAGE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations d'habillage.

**Porte arrière, avec équipement électrique**

**DÉSHABILLAGE**

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Ouvrir la porte.
- Déposer la grille du haut-parleur à l'aide d'un tournevis.

**Nota :** La grille est clippée en trois points.

- Sortir la grille vers le haut pour dégager les deux pieds de centrage.
- Déposer le cache supérieur de la poignée accoudoir.
- Déposer les trois vis de fixation du panneau de porte.
- Débrancher le connecteur de lève-vitre.
- Déposer :
  - les trois vis de la poignée accoudoir

- le doigt de verrouillage en appuyant sur la languette intérieure avec un tournevis fin
- le panneau de porte
- Déplacer la platine vers l'avant.
- Déposer :
  - la platine fixée par la vis
  - la feuille d'étanchéité
  - les lèche-vitres intérieur et extérieur
- Déposer par l'intérieur (fig. Car. 28) :
  - la fixation (10) de la vitre sur le rail avant (11)
  - la vitre, après avoir tourné d'un quart de tour le pion de fixation
  - les rails de guidage avant (11) et arrière (12)
  - le mécanisme lève-vitre (13) (trois vis)
  - le verrou fermeture-ouverture (14)
  - le connecteur de commande centralisée (15) fixé par un clip.

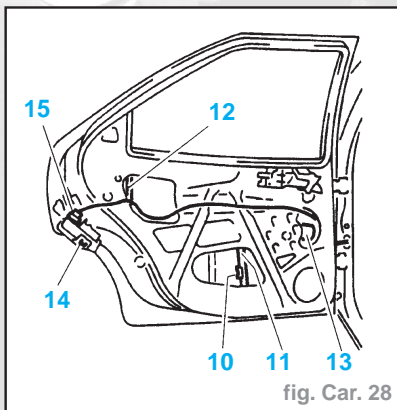


fig. Car. 28

- Déposer :
  - la vis de fixation (côté intérieur) de la poignée
  - la poignée

**HABILLAGE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Planche de bord**

- Ouvrir le capot.
- Mettre le véhicule en position haute.
- Débrancher la borne négative de la batterie.

**DÉPOSE**

- Déposer le cache du volant.
- Déposer :
  - le connecteur d'autoradio
  - l'écrou et la rondelle
  - le volant
- Déposer :
  - le cache supérieur fixé par clips et vis
  - le cache inférieur fixé par deux vis externes et une vis interne
- Débrancher le connecteur du rhéostat d'éclairage.
- Débrancher les connecteurs du capteur de volant et de l'autoradio (8) (fig. Car. 29).
- Déposer :
  - le capteur (9) de volant
  - les trois vis (10)
- Déposer (fig. Car. 30) :

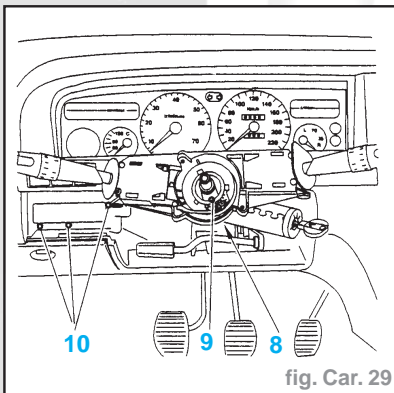


fig. Car. 29

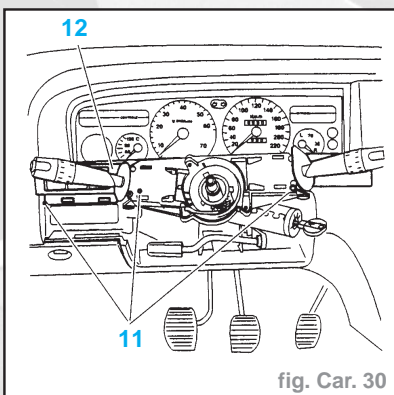


fig. Car. 30

- les trois vis (11) ou les trois boutons poussoirs selon l'équipement
- le cache (12)
- Débrancher les trois connecteurs.
- Déposer les trois vis du bloc-compteur.
- Débrancher les quatre connecteurs derrière le bloc-compteur.
- Déposer les six vis de l'insonorisant sous planche de bord.
- Déposer :
  - les cinq vis de la trappe du boîtier porte-fusibles
  - le boîtier porte-fusibles
- Débrancher les trois connecteurs (17) de la colonne de direction et le connecteur autoradio (fig. Car. 31).

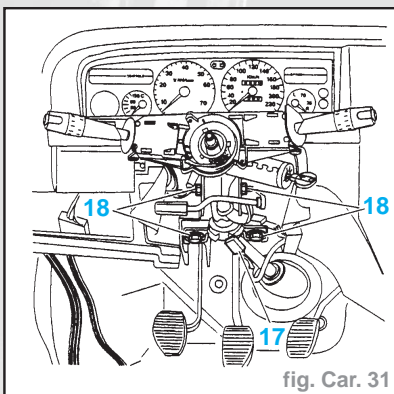


fig. Car. 31

- Déposer :
  - la vis et l'écrou de fixation du cardan de direction
  - les quatre écrous (18)
- Déposer la colonne de direction
- Déposer le boîtier de cendrier
- Déposer le connecteur de l'allume-

- cigares
- Déposer les quatre vis du support cendrier
- Deux vis sont communes à la platine de climatisation.
- Déposer l'autoradio (suivant équipement).
- Déposer les quatre vis du boîtier autoradio.
- Débrancher les deux connecteurs.
- Débrancher le câble d'antenne du boîtier.
- Déposer, à l'aide d'un tournevis, l'entourage de la platine de climatisation.
- Déposer les quatre vis de la platine de commande.
- Déposer les deux aérateurs (25) à l'aide d'un tournevis fin (fig. Car. 32).

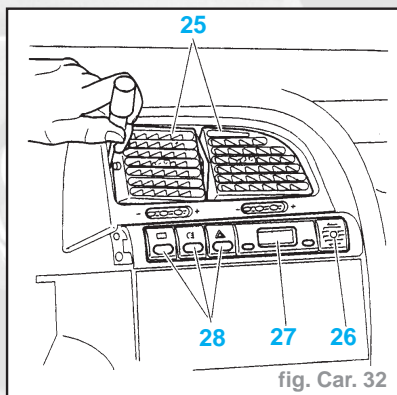


fig. Car. 32

- Débrancher :
  - les trois contacteurs (28)
  - la montre (27)
  - le cache (26)
- Déposer les deux vis du support aérateur.
- Nota** : Basculer le couvercle de boîte à gants en appuyant sur l'ergot de verrouillage et déposer les trois vis.
- Déposer les vis de la boîte à gants.
- Pour chaque roue :
  - braquer à fond vers l'extérieur
  - désaccoupler le câble de frein de parking (34) de l'étrier (fig. Car. 33).

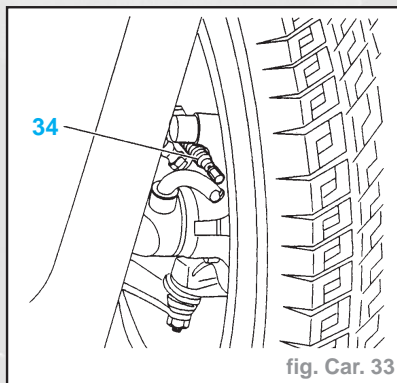


fig. Car. 33

- Tirer la commande de frein de parking à fond.
- Déposer :
  - les garnitures droite et gauche de la baie de pare-brise.
  - l'ensemble du mécanisme d'essuie-vitres
  - la courroie centrale
- Déposer (fig. Car. 34) :
  - les onze vis (38)
  - la planche de bord (39)

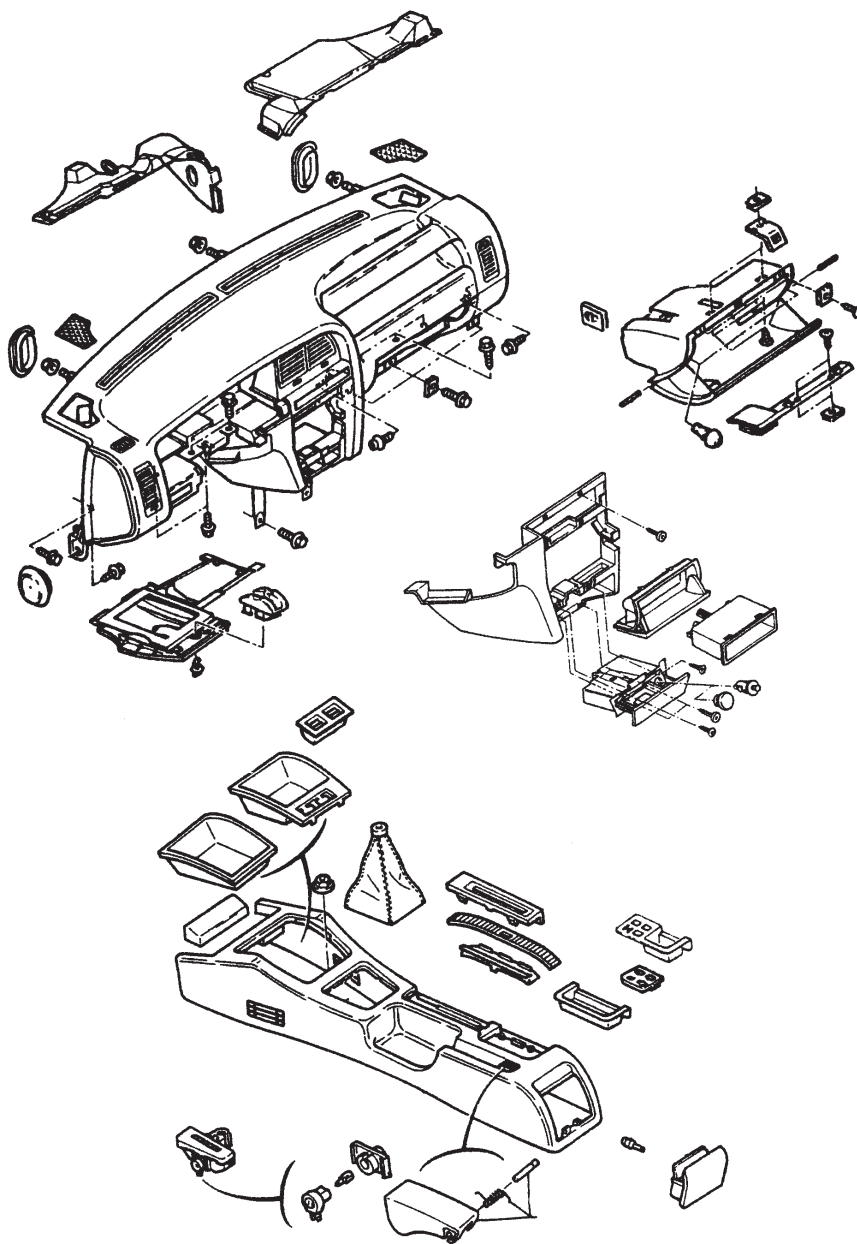
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

PLANCHE DE BORD



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

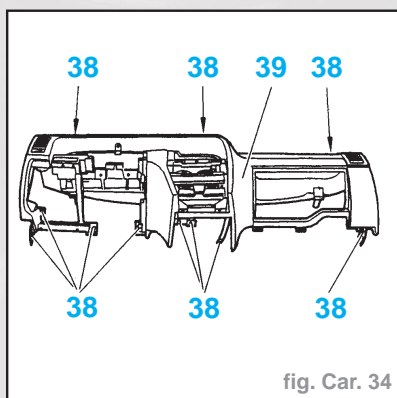


fig. Car. 34

REPOSE

- Reposer (fig. Car. 34) :
  - la planche de bord (39)
  - les onze vis (38)
- Reposer l'ensemble du mécanisme d'essuie- vitres
- Reposer la courroie centrale
- Reposer les garnitures droite et gauche de la baie de pare-brise
- Reposer la commande de frein de parking à fond
- Pour chaque roue :
  - braquer à fond vers l'extérieur
  - accoupler le câble de frein de parking (34) à l'étrier (fig. Car. 33)
- Reposer (fig. Car. 35) :

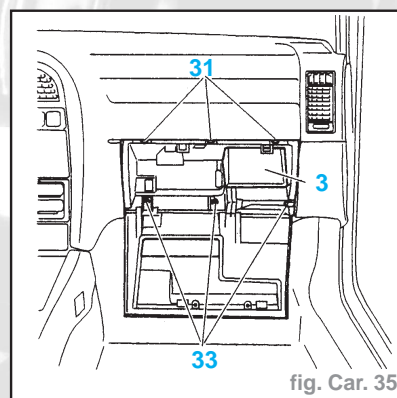
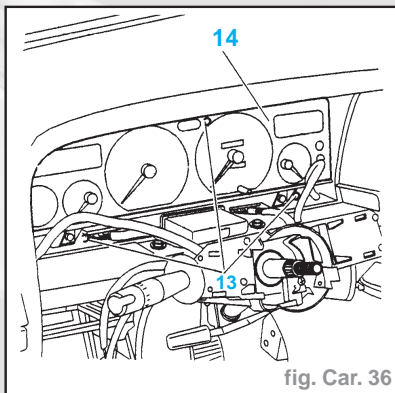


fig. Car. 35



- la boîte à gants (32)
- les vis (31)
- les trois vis (33)
- Réenclencher le couvercle de la boîte à gants.
- Reposer le support aérateur.
- Rebrancher (fig. Car. 32) :
  - les trois connecteurs (28)
  - la montre (27)
  - le cache (26)
- Reposer les deux aérateurs (25) à l'aide d'un tournevis fin.
- Reposer la platine de commande de chauffage
- Reposer l'entourage de la platine de climatisation
- Rebrancher le câble d'antenne sur le boîtier.
- Rebrancher les deux connecteurs derrière le boîtier.
- Reposer :
  - le boîtier autoradio
  - les quatre vis
- Reposer l'autoradio (suivant équipement)
- Reposer :
  - le support cendrier
  - les quatre vis
- Reposer le boîtier de cendrier
- Rebrancher les trois connecteurs (17) de la colonne de direction et le connecteur autoradio (fig. Car. 31).
- Reposer :
  - la colonne de direction
  - les quatre écrous (18)
  - la vis et l'écrou de fixation du cardan de direction
  - l'insonorisant sous planche de bord
  - les six vis
  - le boîtier porte-fusibles
  - la trappe du boîtier porte-fusibles
  - les cinq vis
- Rebrancher les quatre connecteurs derrière le bloc compteur (fig. Car. 36).



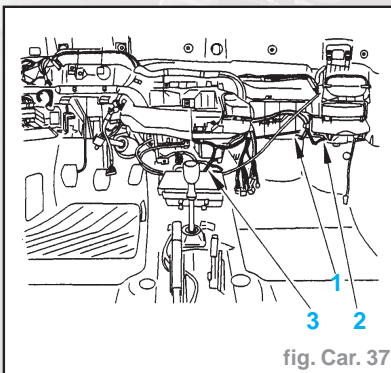
- Reposer :
  - le bloc-compteur (14)
  - les trois vis (13)
- Reposer (fig. Car. 30)
  - le cache (12)
  - les trois vis (11) ou les trois boulons poussoirs, selon l'équipement
- Rebrancher le connecteur du rhéostat d'éclairage.
- Reposer :
  - le cache inférieur fixé par deux vis internes et une vis interne
  - le cache supérieur fixé par clips et vis
- Rebrancher les connecteurs du capteur

- de volant et de l'autoradio (8) (fig. Car. 29).
- Reposer :
  - le capteur (9) de volant
  - les trois vis (10)
  - le volant
  - la rondelle et l'écrou
  - le connecteur d'autoradio
- Reposer le cache.
- Brancher la borne négative de la batterie.
- Contrôler le fonctionnement de tous les équipements de la planche de bord.

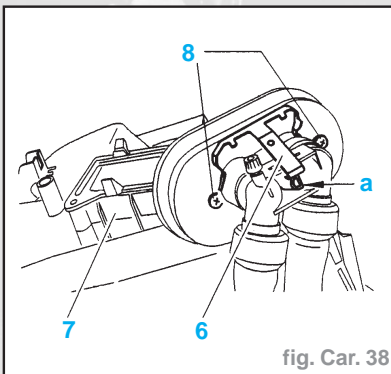
## Groupe de chauffage - climatisation

### DÉPOSE

- Déposer :
  - la console centrale
  - la planche de bord (voir opération correspondante)
- Débrancher (fig. Car. 37) :
  - la résistance (1)
  - le ventilateur (2)
  - l'éclairage de la façade (3) des commandes de chauffage.

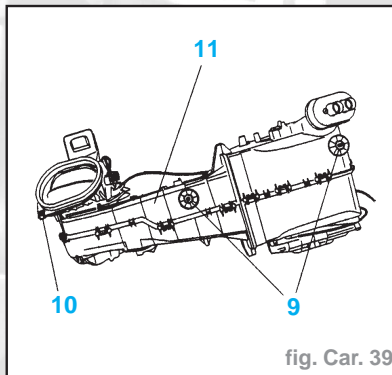


- Déposer :
  - les fixations du renfort
  - les fixations du support du faisceau électrique
- Dégager le faisceau électrique.
- Dégager le clip (6) de maintien des tuyauteries (fig. Car. 38).

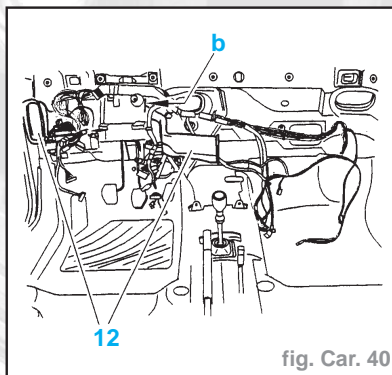


- Déplacer vers la droite la patte "a" de maintien des tuyauteries de l'aérotherme (7).
- Désaccoupler l'ensemble.
- Déposer :
  - les deux vis (8)
  - la tôle

- le joint
- Dégager l'ensemble.
- Déposer (fig. Car. 39) :
  - les deux écrous (9)
  - la vis (10)
  - le groupe de chauffage (11)



- Déposer la vis en "b" (fig. Car. 40).
- Déboîter et déposer les conduits (12).



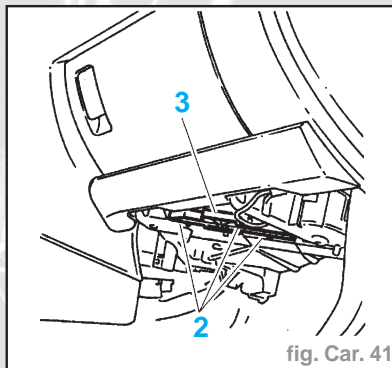
### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Faire l'appoint du circuit de refroidissement et purger.

## Filtre à pollen

### DÉPOSE

- En accédant par le dessous de la planche de bord, côté passager, déposer l'insonorisant.
- Déposer (fig. Car. 41) :
  - les 3 vis (2)
  - le couvercle (3)
- Déposer le filtre (4) (fig. Car. 42).



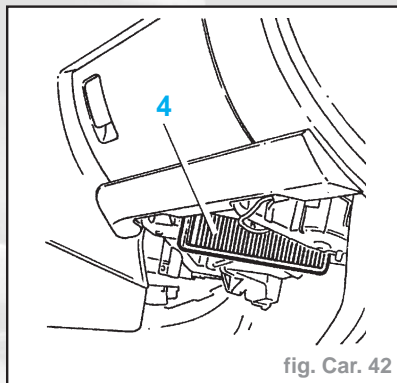


fig. Car. 42

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Précautions à prendre sur circuit de climatisation**

**Impératif** : Respecter dans tous les cas, ces précautions générales.

- Porter des gants et des Lunettes de protection afin d'éviter tout risque de gelure.
- Ne pas manipuler le réfrigérant près d'une flamme ou d'un corps très chaud (ex : cigarette) afin d'éviter tout risque de dégagement des vapeurs toxiques.
- Travailler dans un local aéré.
- Manipuler l'huile de graissage usagée du compresseur avec précaution car celle-ci peut contenir des acides.

**Impératif** : Le lubrifiant pour les compresseurs est extrêmement hygroscopique. Utiliser des doses neuves lors des interventions.

**PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'OUVERTURE DU CIRCUIT**

- Obturer rapidement tous les conduits afin d'éviter l'introduction d'humidité.
- Les pièces neuves doivent être à température ambiante, avant déballage, afin d'éviter la condensation.
- Les bouchons sur les raccords des pièces devront être déposés au dernier moment avant montage.
- Le réservoir déshydrateur ne doit pas rester à l'air libre plus de **5 mn** (même branché au circuit) car il risque d'être saturé en humidité.
- Si le circuit est resté à l'air libre, il est nécessaire de remplacer :
  - le réservoir déshydrateur
  - l'huile du compresseur

**PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DU MONTAGE DES RACCORDS**

- N'utiliser que des joints neufs.
- Attention** : Lubrifier les joints en utilisant de l'huile pour compresseur.
- Serrer les raccords au couple préconisé en utilisant dans la mesure du possible une contre-clé.

**PROTECTION GÉNÉRALE DU CIRCUIT**

**Attention** : Ne jamais mettre le système de réfrigération en marche si le circuit de réfrigérant est vidangé.

**Attention** : Ne pas déposer le bouchon de remplissage du compresseur lorsque le circuit est chargé.

**CONTRÔLES ÉLECTRIQUES**

- Avant de rebrancher un connecteur, vérifier :
  - l'état des différents contacts (déformation, oxydation...)
  - la présence du joint d'étanchéité
  - la présence et l'état du verrouillage mécanique
- Lors des contrôles électriques :
  - la batterie doit être correctement chargée
  - ne jamais utiliser une source de tension supérieure à **16V**
  - ne jamais utiliser une lampe témoin
  - ne pas produire d'arc électrique
- Ne pas débrancher :
  - la batterie moteur tournant
  - le calculateur contact mis

**Caractéristiques éléments du circuit climatisation**

- Les caractéristiques sont adaptées aux propriétés thermodynamiques du nouveau fluide et à l'utilisation des huiles PAG (polyalkylène glycol).

**COMPRESSEUR RÉFRIGÉRATION**

**Identification**

Motorisation	Type	Courroie poly-V	Volume (cm3) d'huile	Référence huile
Tous types	SD 7 V16 1106	6V	135	SP10
	SD 7 H15 7854			SP20

Compresseur réfrigération	
Cylindrée variable (SD 7 V16 1106)	Cylindrée fixe (SD 7 H15 7854)
SD = Fournisseur (SANDEN)	
7 = compresseur réfrigération à 7 pistons	
V = cylindrée variable	H = cylindrée fixe
16 = cylindrée (cm3)	15 = cylindrée (cm3)
1106 = numéro de série SANDEN	7854 = numéro de série SANDEN

- Repère : étiquette de couleur verte.
- L'étiquette précise :
  - le type de compresseur
  - la nature du réfrigérant
  - la nature et la quantité d'huile utilisée
- Quantité d'huile : **135 cm3**
- Entrée et sortie du compresseur : fixation par bride.

**Lubrification**

**Attention** : Ces huiles ayant une forte propension à capter l'humidité, éviter les conditionnements en bidons, ces derniers risquant d'être stockés entamés.

- Huile préconisée :
  - compresseur à cylindrée variable : **SP10**
  - compresseur à cylindrée fixe : **SP20**

**Impératif** : Ne jamais utiliser un autre type d'huile.

- Il n'est pas obligatoire de contrôler le niveau d'huile du compresseur lorsqu'on effectue une charge du circuit de réfrigération.

**Nota** : Le contrôle du niveau d'huile s'effectue en cas de fuite du circuit de réfrigération.

- Déposer :
  - le compresseur de réfrigération
  - le bouchon de remplissage
- Vidanger le compresseur de son huile.
- Ajuster le niveau de manière à obtenir la valeur préconisée (**135 cm3**).
- Reposer :
  - le bouchon de remplissage : serrer à **2 daN.m**
  - le compresseur de réfrigération

**Raccords**

- Type : raccord encliquetable.
- Localisation : longeron avant droit.

**Réservoir déshydrateur**

- Marque : **US RECO**.
- Repère : étiquette de couleur verte.
- Capacité : **0,55 litre** mini.
- Témoin d'humidité :
  - couleur rose = anormale (présence d'humidité)
  - couleur bleu = normale

**Pressostat**

- Marque : **SICEB / 134 a**.
- **2,5 bar - 17 bar - 26 bar**.
- Enclenchement motoventilateur grande vitesse : **17 bar**.

**Valves de remplissage**

- Valves de remplissage : encliquetables.

**Nota** : Les diamètres des valves haute pression et basse pression sont différents pour éviter toute erreur de manipulation.

**Condenseur**

- Marque : **VALEO**
- Type : **16 TI**
- Matière : aluminium

**Évaporateur**

- Marque : **VALEO**
- Matière : aluminium



**Sonde Évaporateur**

- Marque : **SIEMENS**
- Enclenchement : **+ 1 °C**
- Coupure (désenclenchement) : **- 1 °C**

**Détendeur**

- Marque : **TGK (2TON 2,1 / 2,8 GM)**
- Réglage : spécifique **R134a**

**Tuyaux souples**

- Spécifique **R134a**

**Joints toriques**

- Matière : nitrite (**HNBR**)
- Spécifique **R134a**

**Réfrigérant**

- Désignation : **R134a**
- Hydrofluorocarbone (**HFC134a**)
- Quantité préconisée (motorisation tous types) :

Cylindrée variable (SD 7V16)	Cylindrée fixe (SD 7V15)
875 g ± 25 g	775 g ± 25 g

**Système " Airbag(s) " et ceintures pyrotechniques, à commande centralisée**

**PRÉAMBULE**

- Ces véhicules peuvent être équipés d'un coussin "airbag" passager.
- Le coussin "airbag" passager est un complément au coussin "airbag" conducteur et aux ceintures de sécurité pyrotechniques.

**Attention** : Le port des ceintures de sécurité reste obligatoire.

- Récapitulatif des évolutions :
  - coussin "airbag" passager (implantation sur la planche de bord)
  - boîtier électronique de commande centralisée des charges pyrotechniques
  - voyant "airbag" (implantation sur le bloc compteurs)
- Le voyant "airbag" permet d'effectuer le diagnostic des éléments suivants :
  - boîtier électronique de commande centralisée des charges pyrotechniques
  - "airbag" conducteur et passager
  - ceintures de sécurité avec prétensionneurs pyrotechniques

**Nota** : Le boîtier de commande des ceintures pyrotechniques est conservé lorsque le véhicule n'est pas équipé d'un système "airbag".

**Attention** : Le post-équipement d'un coussin "airbag" passager est interdit.

**PLANCHE DE BORD** (fig. Car. 43)

- 1** : Planche de bord (nouvelle)
- 2** : Nouvelle boîte à gants
- 3** : Coussin "airbag" passager
- 4** : Support "airbag" passager
- 5** : Bourrelet de protection
- 6** : Plaque de renfort
- Capacités (litre) :
  - coussin "airbag" passager : **100**
  - coussin "airbag" conducteur : **45**

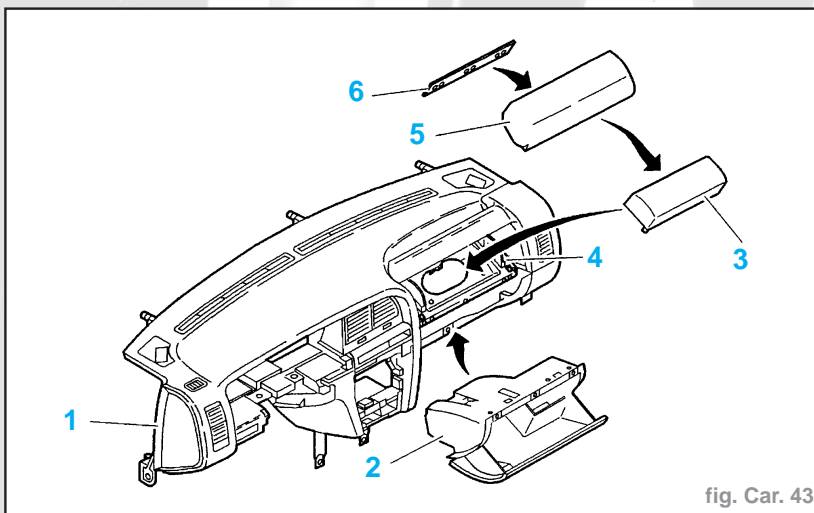


fig. Car. 43

**COMMANDE CENTRALISÉE DES ÉLÉMENTS PYROTECHNIQUES PRÉSENTATION** (fig. Car. 44)

- contacteur tournant (nouveau)
- faisceau électrique intégré au faisceau électrique de la planche de bord
- Coussin "airbag" passager
- Coussin "airbag" conducteur

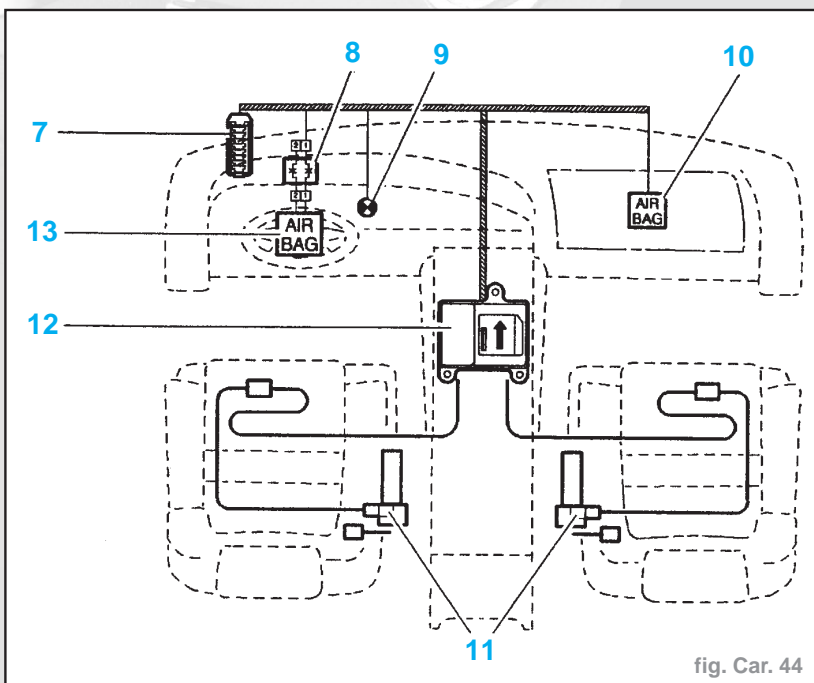


fig. Car. 44

- 7** : Prise diagnostic centralisée
- 8** : Contacteur tournant
- 9** : Voyant "airbag"
- 10** : Coussin "airbag" passager
- 11** : Ceintures de sécurité avec prétensionneurs pyrotechniques
- 12** : Boîtier électronique de commande centralisée des charges pyrotechniques
- 13** : Coussin "airbag" conducteur
- Le boîtier électronique de commande centralisée équipe tous les véhicules équipés d'un "airbag" conducteur (avec ou sans coussin "airbag" passager).
- Le système se compose des éléments suivants :
  - boîtier électronique de commande centralisée des charges pyrotechniques (implantation dans la console centrale)

- voyant "airbag" (implantation sur le bloc compteurs)
- Le boîtier électronique de commande centralisée contrôle les éléments suivants :
  - le voyant "airbag"
  - le déclenchement du ou des coussin(s) "airbag"
  - le déclenchement des ceintures de sécurité pyrotechniques
  - le diagnostic avec mémorisation des défauts

**Nota** : Le diagnostic de la fonction est réalisé par l'intermédiaire du boîtier "ELIT" ou de la station "SOURIAU 26A".

- Le voyant "airbag" permet d'effectuer le diagnostic des éléments suivants :
  - boîtier électronique de commande centralisée des charges pyrotechniques.



- airbag conducteur et passager
- ceintures de sécurité avec prétensionneurs pyrotechniques

**Principe de fonctionnement du dispositif**

- Lors d'un choc frontal, contre un mur, à une vitesse de **15 à 25 km/h** : le boîtier électronique commande le déclenchement des ceintures de sécurité puis, si nécessaire, le ou les sac(s) gonflable(s).
- En cas de choc frontal, le coussin "airbag" passager se déploie et s'interpose entre la planche de bord et le passager avant.
- Les systèmes "airbag" et ceintures pyrotechniques ne se déclenchent pas dans les cas suivants :
  - chocs arrières
  - chocs latéraux
  - chocs frontaux légers
  - retournement du véhicule

**VOYANT AIRBAG**

**Fonctionnement normal du voyant**

- A la mise du contact :
  - le voyant s'allume
  - le voyant s'éteint après une temporisation de **6 secondes** (environ)

**Fonctionnement anormal**

- Possibilités diverses :
  - le voyant ne s'allume pas à la mise de contact
  - le voyant ne s'éteint pas après la temporisation de **6 secondes** à partir de la mise du contact
  - le voyant clignote pendant **5 minutes** puis reste allumé. Le voyant reste allumé à la mise du contact suivant
  - le voyant clignote pendant **5 minutes** puis reste allumé. Le voyant s'éteint après la temporisation de **6 secondes** à la mise du contact suivant.

**CONSIGNES DE SÉCURITÉ**

**Utilisation**

- Le port des ceintures de sécurité reste obligatoire.
- Ne jamais fixer ou coller d'objets sur le coussin "airbag" de volant de direction afin d'éviter tous risques de blessure au visage en cas de déclenchement du coussin "airbag".
- Ne jamais conduire le véhicule en tenant le volant de direction par ses branches ou en plaçant les mains sur le coussin "airbag".
- Ne jamais laisser un objet sur la planche de bord qui pourrait entraver le déploiement du coussin "airbag" passager en cas de choc ou blesser le passager avant.

**Impératif** : Ne pas installer un siège enfant sur le siège passager avant, dans un véhicule équipé d'un airbag passager.

**Intervention**

- Avant toute intervention, effectuer les opérations suivantes :
  - mettre le contact
  - vérifier le fonctionnement du voyant "airbag" au tableau de bord (le voyant "airbag" s'allume puis s'éteint)

- retirer la clé de contact
- débrancher la borne négative de la batterie
- attendre un minimum de **2 minutes** (attendre **10 minutes** en cas de fonctionnement anormal du voyant "airbag")

**Attention** : Les éléments de mise à feu sont des explosifs, ne jamais essayer d'ouvrir un coussin "airbag" avec un outil ou en le chauffant. Ne jamais connecter de faisceaux électriques sur le coussin "airbag" autres que ceux prévus par le constructeur.

**RÉPARATION**

**Impératif** : Respecter les consignes de sécurité.

**Dépose-repose : contacteur tournant**

**Attention** : Le non respect des conditions ci-dessous peut entraîner la détérioration du contacteur tournant.

- Conditions à respecter impérativement :
  - positionner les roues en ligne droite
  - s'assurer de l'alignement correct du volant de direction.

**Coussin "airbag" passager (fig. Car. 45)**

- 2** : Nouvelle boîte à gants (4 vis (14) de fixation complémentaire)

- Couples de serrage :
  - les vis (14)..... **0,22 daN.m**
  - les écrous (16) ..... **0,6 daN.m**
  - les vis (17)..... **1 daN.m**

**Impératif** : Lors de chaque pose d'un coussin "airbag" passager, il est nécessaire d'utiliser des fixations neuves.

**Pièces de rechange**

- Le Service des Pièces de Rechange commercialise actuellement un ensemble de fixations nécessaires à la pose d'un coussin "airbag" passager.

**Boîtier électronique de commande centralisée des charges pyrotechniques**

- **Après tout déclenchement d'un élément du système pyrotechnique**

**Impératif** : Il faut remplacer le boîtier électronique de commande centralisée.

**Pièces de rechange**

- Le Service des Pièces de Rechange commercialise actuellement un seul boîtier de commande centralisée des charges pyrotechniques pour les 2 versions d'équipement (avec ou sans coussin "airbag" passager).

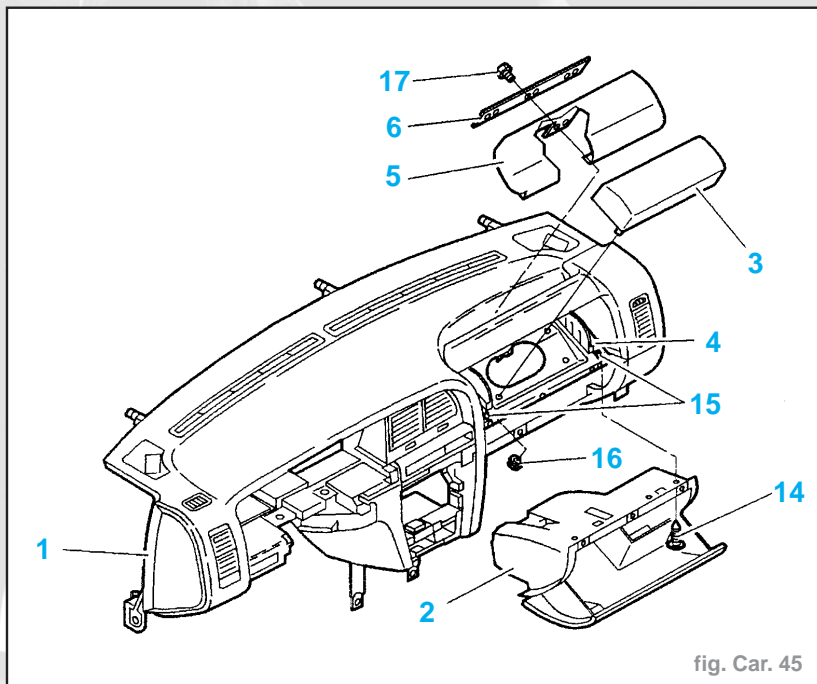


fig. Car. 45

- Fixation du bourrelet (5) sur le support (4) :
  - en partie haute : 6 vis (17) et la plaque de renfort (6)
  - en partie basse : 2 clips (15) fixés par rivets à clou imperdable sur la plaque de renfort (6)
- Le coussin "airbag" passager (3) est fixé sur le support (4) par 4 écrous (16).

**Planche de bord**

**Impératif** : Après tout déclenchement du coussin "airbag" passager, il faut remplacer la planche de bord.

**Impératif** : Lors de la pose d'un nouveau boîtier électronique de commande centralisée, il est nécessaire d'effectuer une procédure de "télécodage" de celui-ci. Attention, la procédure de "télécodage" ne peut être effectuée qu'une seule fois. Respecter l'affectation du boîtier électronique par rapport au véhicule.

- Identification :
  - fournisseur ..... **AUTOLIV**
  - référence ..... **9622585780**

## PROCÉDURE DE "TÉLÉCODAGE" (MÉTHODE SIMPLIFIÉE)

- Outillage préconisé : station **SOURIAU 26A** ou boîtier ELIT.
- Connecter le boîtier électronique de commande au faisceau électrique du véhicule.

### Télécodage à l'aide d'un boîtier "ELIT"

- Effectuer les sélections suivantes :
  - "PIÈCES DE RECHANGE" (dans le menu principal)
  - "SAC GONFL/CEINTURE"
  - "PROGRAMMATION"
  - "SANS PASSAGER" ou "AVEC PAS-

- SAGER" (suivant équipement)
- valider pour effectuer le télécodage
- Effectuer les opérations suivantes :
  - déconnecter l'outil de diagnostic
  - couper le contact puis le remettre
  - connecter l'outil diagnostic
  - effectuer une lecture des défauts
  - effacer les défauts.

**Impératif** : Il faut toujours vérifier que le télécodage est bien effectué (menu identification des outils de diagnostic).

### Télécodage à l'aide d'une station "SOURIAU 26A"

- Effectuer les sélections suivantes :

- "AUTRES ÉQUIPEMENTS"
- "AIRBAG"
- "PROGRAMMATION APV"
- "CONDUCTEUR" ou "CONDUCTEUR ET PASSAGER" (suivant équipement)
- valider pour effectuer le télécodage
- Effectuer les opérations suivantes :
  - déconnecter l'outil de diagnostic
  - couper le contact puis le remettre
  - connecter l'outil diagnostic
  - effectuer une lecture des défauts
  - effacer les défauts.

**Impératif** : Il faut toujours vérifier que le télécodage est bien effectué (menu identification des outils de diagnostic).

## ÉLÉMENTS SOUDÉS

### Remplacement traverse avant

**Impératif** : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Dépose-repose
  - Pare-chocs avant
  - Façade
  - Groupe motoventilateur
  - Radiateur

#### Dépose

- De chaque côté, dégraffer les points de soudure à l'aide d'une fraise  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. Car. 46 et 47).
- Déposer la traverse avant.
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Présenter la traverse sur le véhicule.

#### Soudage

- Souder par points électriques (fig. Car. 46 et 47).

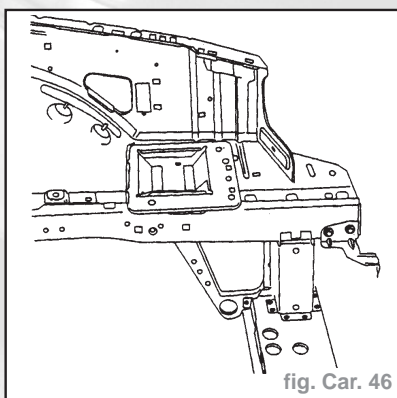


fig. Car. 46

### Remplacement partiel longeron avant

**Impératif** :

- Passage de la caisse au banc.
- Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.
- Dépose-repose
  - Aile avant
  - Façade avant

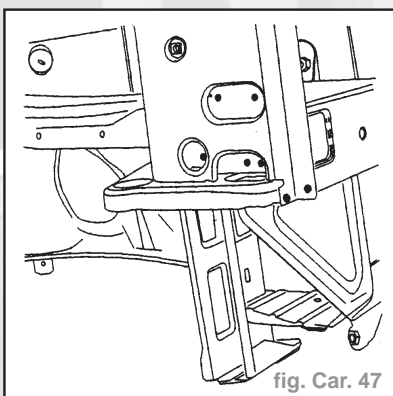


fig. Car. 47

- Batterie (côté gauche)
- Groupe motoventilateur
- Radiateur

#### Dégrafage

- Dégraffer la jonction traverse/passage de roue.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (onze points).
- Déposer le support de batterie.
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. Car. 48) :
  - la doublure d'aile avant
  - le passage de roue
  - la tôle de fermeture de longeron
  - le longeron (suivant figure)

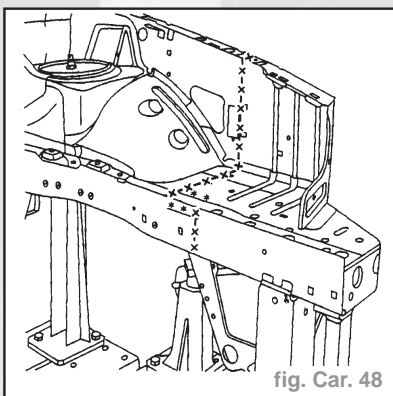


fig. Car. 48

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. Car. 49) :

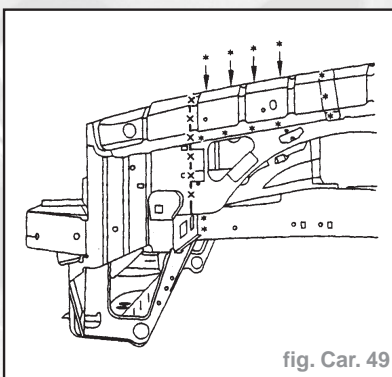


fig. Car. 49

- la doublure d'aile avant
- le renfort
- Déposer le renfort de doublure d'aile.
- Déposer l'élément.
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Tracer et découper le longeron assemblé.
- Présenter le longeron sur le véhicule (fig. Car. 50).
- Brider le longeron sur les éléments du banc.

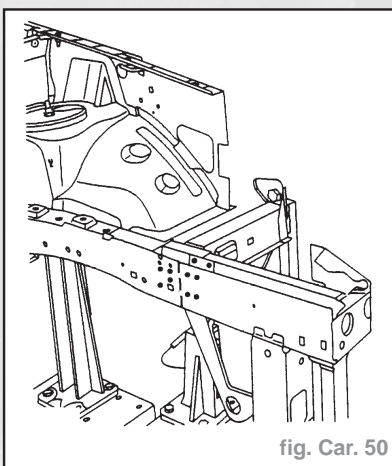


fig. Car. 50

#### Soudage

- Confectionner un manchon à l'intérieur, le souder par points sur le longeron.
- Souder par cordon Mag.
- Tôle de fermeture de longeron : tracer et découper, puis présenter sur le véhicule.



- Souder par points électriques.
- Souder par cordon Mag.
- Passage de roue avant : tracer et découper, puis présenter sur le véhicule.
- Souder par points de recouvrement (fig. Car. 51).

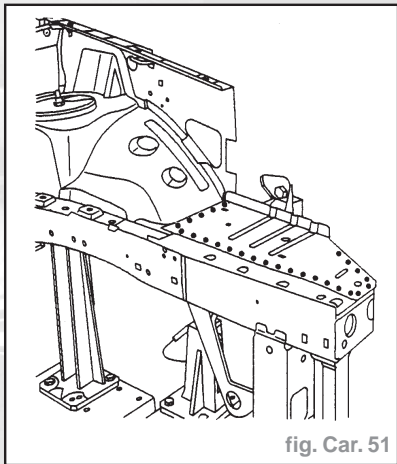


fig. Car. 51

- Doublure d'aile avant : tracer et découper, puis présenter sur le véhicule.
- Souder par points électriques (fig. Car. 52).

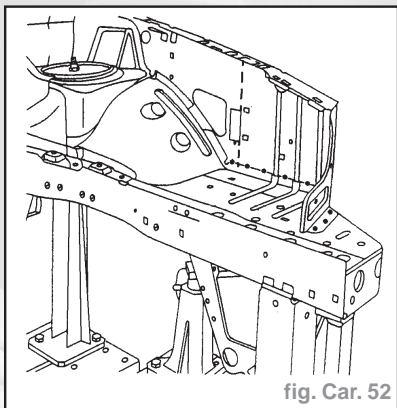


fig. Car. 52

- Souder par cordon Mag.
- Souder par points "bouchon" Mag (fig. Car. 53).

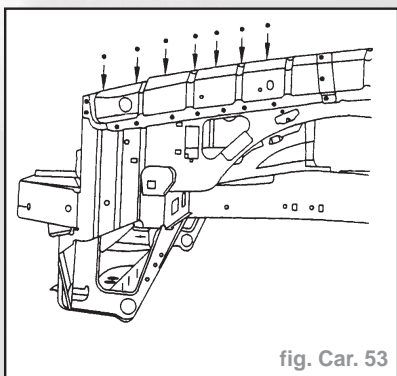


fig. Car. 53

- Présenter et souder par points le renfort de doublure d'aile.
- Support de batterie : le positionner, souder par points électriques.
- Souder la jonction traverse/passage de roue.
- Meuler les points de soudure Mag.

**Protection**

- Étanchéité : appliquer un mastic d'étanchéité.

**Remplacement partiel longeron et passage de roue avant**

**Impératif :**

- Passage de la caisse au banc.
- Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de zingage électrolytique homologué.

- Dépose-repose
  - Capot
  - Façade avant
  - Ensemble moteur/boîte de vitesses
  - Aile avant
  - Groupe motoventilateur
  - Radiateur

**Dégrafage**

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. Car. 46).

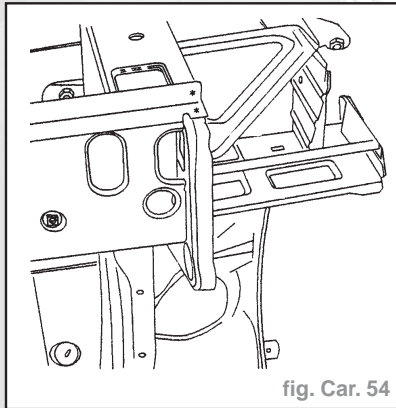


fig. Car. 54

- Dégraffer les deux points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. Car. 54).
- Dégraffer les lignes de points et les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. Car. 55).

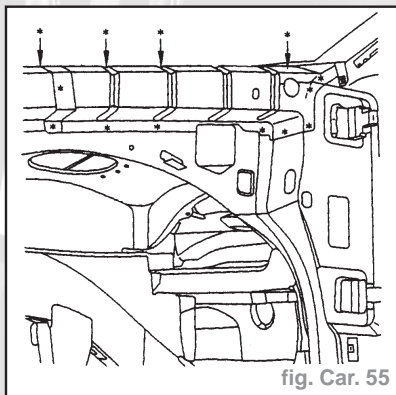


fig. Car. 55

- Déposer le renfort de doublure d'aile.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. Car. 56).
- Couper la doublure d'aile avant.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. Car. 57).
- Déposer l'élément.

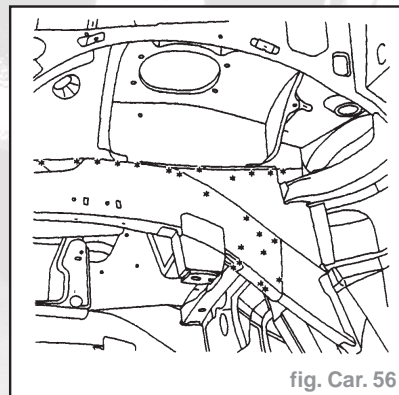


fig. Car. 56

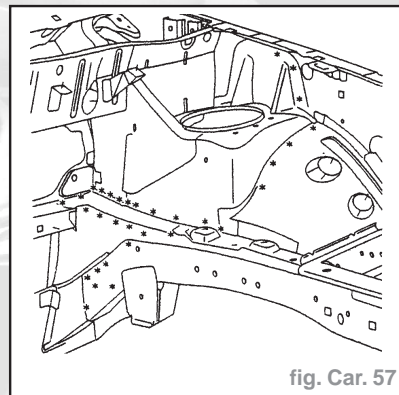


fig. Car. 57

**Nettoyage - préparation de caisse**

- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Décaper les bords d'accostage des pièces neuves.
- Présenter les éléments neufs sur le véhicule.

**Soudage**

- Positionner le longeron pour accostage.
- Percer à  $\varnothing 6,5 \text{ mm}$  pour soudage par points "bouchon".
- Souder par points électriques (fig. Car. 58).

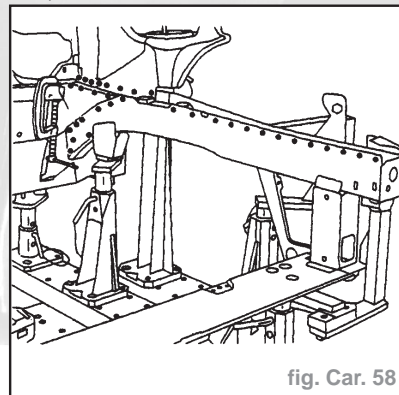


fig. Car. 58

- Souder par points "bouchon" Mag (fig. Car. 59).
- Poser le passage de roue avant, le positionner.
- Souder par points électriques (fig. Car. 60).
- Présenter la doublure d'aile avant.
- Tracer puis découper.
- Souder par cordons successifs au Mag.



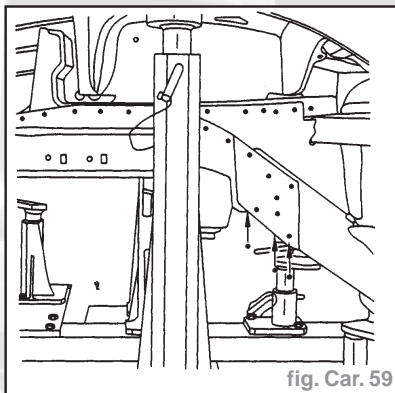


fig. Car. 59

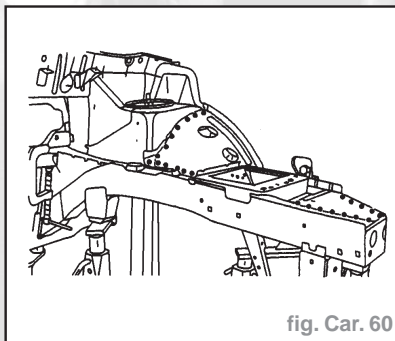


fig. Car. 60

- Souder par points électriques (fig. Car. 61 et 62).
- Souder par points "bouchon" Mag.
- Renfort de côté d'habitacle : percer à  $\varnothing$  6 mm pour soudage ultérieur au Mag.
- Positionner le renfort sur le véhicule.
- Souder par points "bouchon" Mag.
- Souder par points électriques.
- Meuler les cordons : meuler les points de soudure Mag.

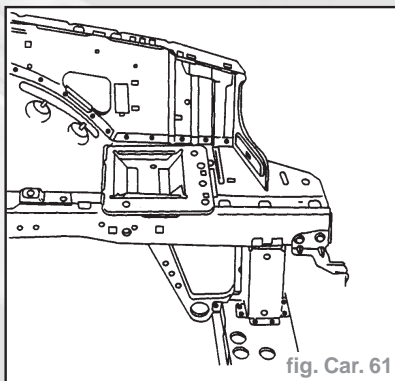


fig. Car. 61

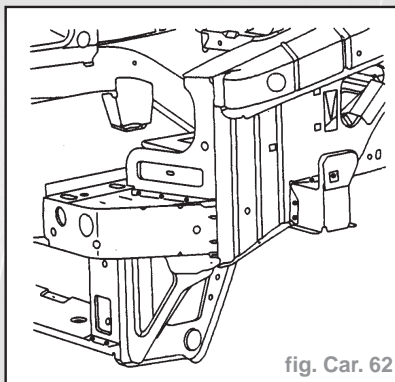
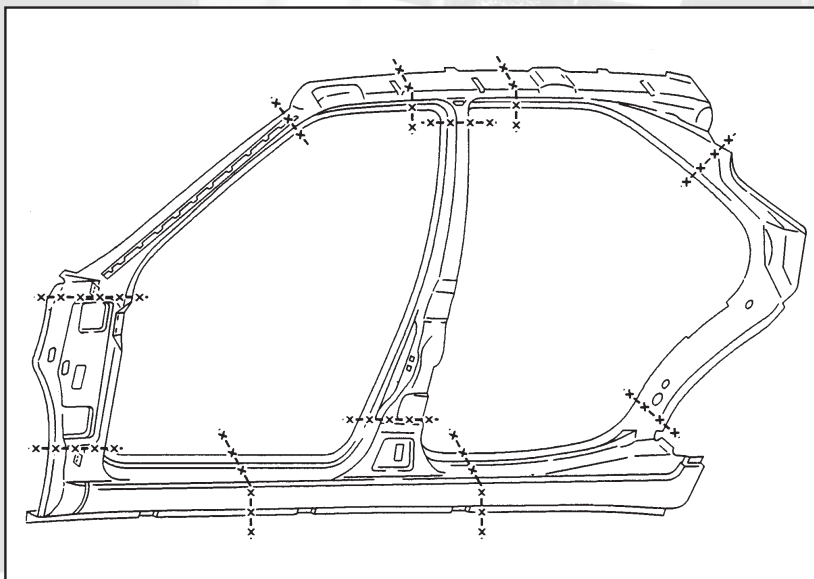


fig. Car. 62

## Solutions de coupes côté habitacle (voir ci-dessous)



## Remplacement pavillon et traverse de pavillon (berline)

**Impératif** : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

### Dépose-repose

- Déposer :
  - le volet arrière
  - le pare-brise
  - la garniture de pavillon
  - le toit ouvrant (suivant équipement)
- Dégager :
  - les faisceaux
  - le câble d'antenne
- Préparer les bords d'accostage des pièces neuves et les protéger par un apprêt soudable.

### Découpage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing$  8 mm.
- Découper à l'aide d'une scie.
- Déposer le haut de l'aile.
- Effectuer l'opération symétrique.
- Dégraffer les lignes de points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing$  8 mm.
- Découper au burin le cordon de soudure Mag.
- Effectuer l'opération symétrique.
- Découper les cordons de mastic.
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer le pavillon.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing$  8 mm (fig. Car. 63).
- Déposer :
  - la traverse intermédiaire
  - la traverse avant
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing$  8 mm.
- Déposer la traverse arrière.
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

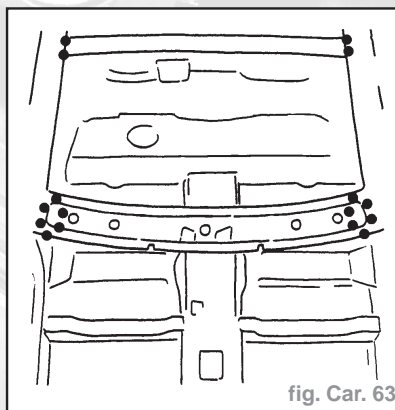


fig. Car. 63

### Soudage

- Poser les traverses.
- Souder par points électriques (fig. Car. 64).
- Déposer les cordons de mastic (voir opération correspondante) (fig. Car. 64).
- Poser le pavillon.
- Souder par points électriques.
- Exécuter un cordon de soudure Mag.
- Poser le haut de l'aile arrière (pièce récupérée).
- Souder par points "bouchon" Mag.
- Exécuter un cordon de soudure Mag.

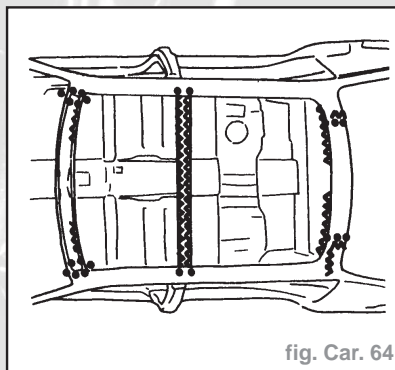


fig. Car. 64

- Disquer les points, le cordon de soudure Mag.
- Effectuer l'opération symétrique.

**Étanchéité - protection**

- Pulvériser de la cire fluide dans :
  - le haut des ailes arrière.
  - les montants de baie de pare-brise

**Remplacement pavillon et ses arceaux (break)**

**Impératif :** Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Dépose-repose :
  - les glissières porte-bagages
  - le volet arrière
  - la garniture de pavillon
  - le pare-brise
  - la garniture de pavillon
  - le toit ouvrant (suivant équipement)
- Dégager :
  - les faisceaux
  - le câble d'antenne
- Protéger l'assise arrière et l'intérieur de l'habitacle.

**Dégrafage**

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Découper à l'aide d'une scie.

**Nota :** Protéger les canalisation du canister.

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Découper à l'aide d'une scie.
- Effectuer l'opération symétrique. (fig Car. 65)
- Couper les cordons de colle structurale sur les arceaux.
- Déposer le pavillon.

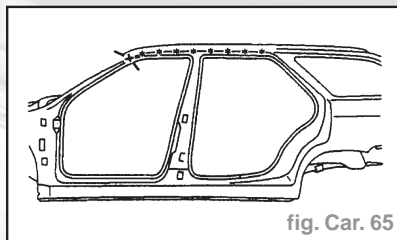


fig. Car. 65

**Soudage**

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Déposer les arceaux (fig. Car. 66)

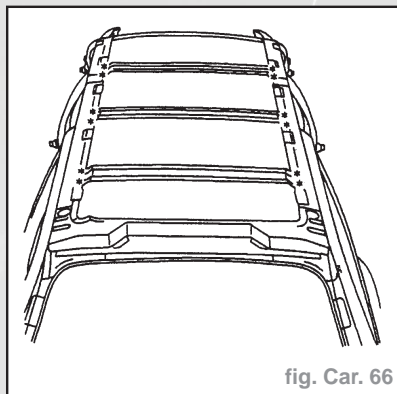


fig. Car. 66

- Préparer les bords d'accostage des pièces neuves et les protéger par un apprêt soudable.
- Poser les arceaux.
- Souder par points électriques.
- Appliquer un cordon de colle structurale (fig. Car. 67).

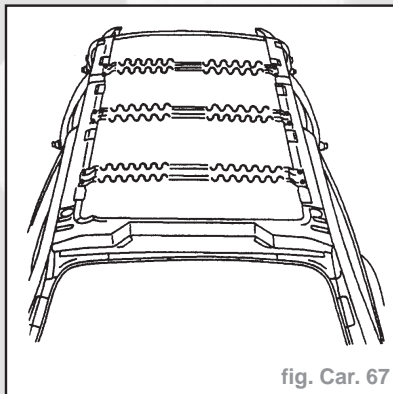


fig. Car. 67

- Poser le pavillon.
- Souder par points électriques.
- Souder par cordon de soudure Mag.
- Meuler la soudure Mag.
- Souder par points électriques.
- Souder par points "bouchon" Mag.

**Nota :** Protéger les canalisation du canister.

- Souder par points électriques.
- Souder par cordon de soudure Mag.
- Meuler la soudure Mag.
- Effectuer l'opération symétrique.
- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide dans la doublure d'arc de pavillon.

**Remplacement partiel aile arrière (berline)**

**Impératif :** Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Dépose-repose :
  - le volet arrière
  - le caoutchouc d'étanchéité d'entrée de coffre
  - le caoutchouc d'étanchéité de prote arrière
  - l'équilibreur de volet arrière
  - les feux arrière
  - la garniture de passage de roue
  - la garniture de custode
  - la gâche de serrure
  - le pare-chocs arrière
  - la roue arrière
  - la mousse dans les corps creux
  - la goulotte de remplissage de réservoir à carburant (côté droit)
- Protéger l'assise arrière et l'intérieur de l'habitacle.

**Préparation pièce neuve**

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (coupe définitive) (fig. Car. 68).
- Percer à  $\varnothing 8 \text{ mm}$  pour soudage ultérieur au Mag.
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

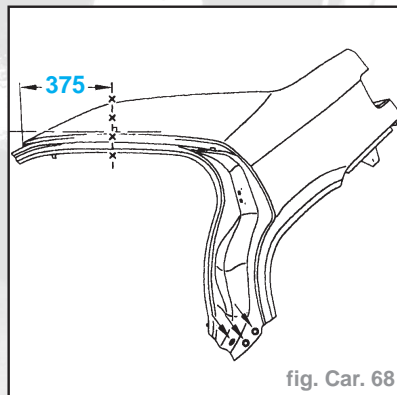


fig. Car. 68

**Découpage**

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (coupe provisoire) (fig. Car. 69).

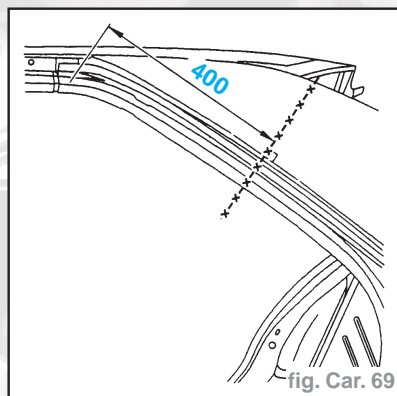


fig. Car. 69

**Dégrafage**

- Dégraffer la ligne de points et les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Découper les cordons de colle et d'étanchéité (fig. Car. 70).
- Déposer l'aile arrière partielle.
- Nettoyer les zones de collage.
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

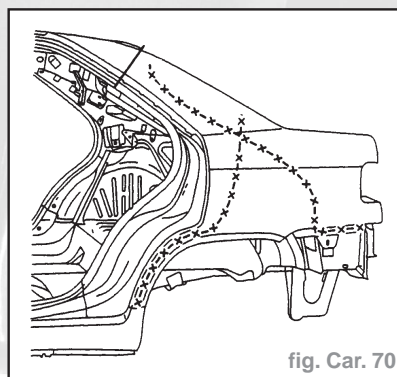


fig. Car. 70

**Ajustage**

- Poser :
  - le volet arrière
  - l'aile arrière
- Fermer la porte et contrôler les jeux.
- Tracer la coupe.
- Déposer :
  - l'aile arrière
  - le volet arrière
- Retoucher la coupe (coupe définitive).

- Appliquer une colle structurale (fig. Car. 71) :
- 1 ..... A4
- 2 ..... A5
- 3 ..... H2

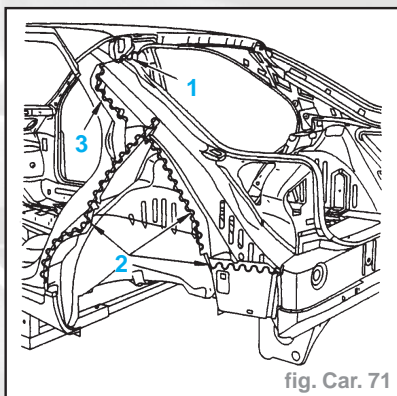


fig. Car. 71

**Soudage**

- Poser l'aile arrière partielle.
- Souder par cordons successifs au Mag.
- Meuler les cordons.
- Souder par points "bouchon" Mag.
- Meuler les points de soudure Mag.
- Souder par points électriques (fig. Car. 72).
- Effectuer une finition étain (fig. Car. 73).

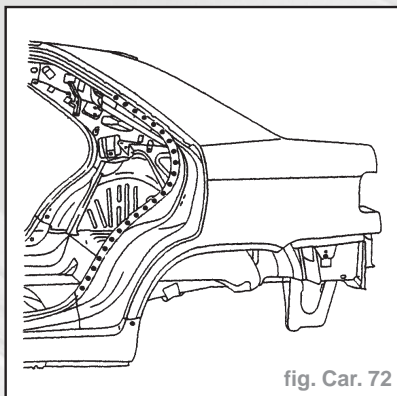


fig. Car. 72

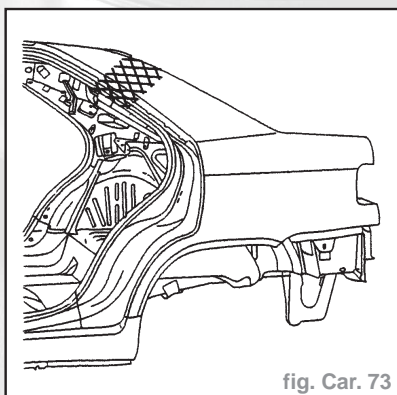


fig. Car. 73

**Préparation aile arrière droite pour version GPL**

- Le Service des Pièces de Rechange ne commercialise pas de pièces spécifiques. La préparation des éléments sera à effectuer suivant la gamme correspondante.

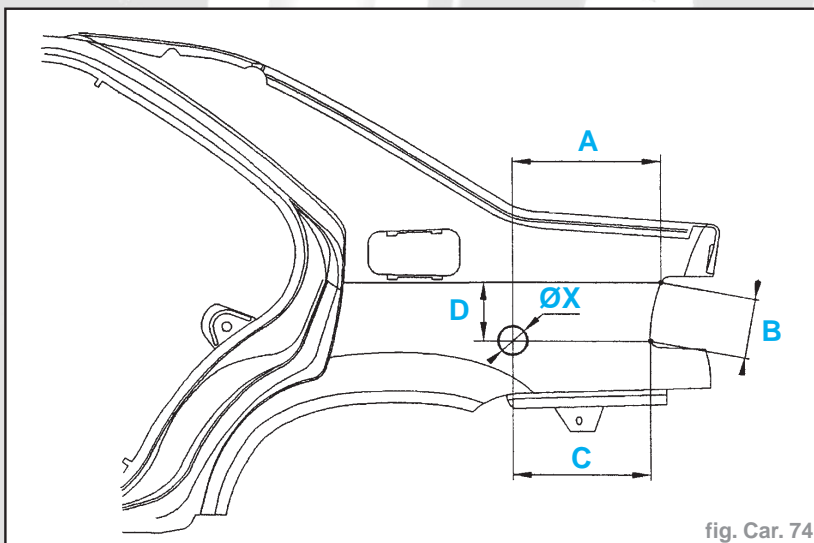


fig. Car. 74

- Traçage de l'aile pour le perçage de l'orifice de remplissage (fig. Car. 74).
- Cotes mesurées :
  - A = 296 mm
  - B = 132 mm
  - C = 282 mm
  - D = 125 mm
  - X = Ø 60 mm

- Tracer puis découper un renfort (pièce à prendre dans l'aile arrière après sa dépose (fig. Car. 76).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

**Remplacement partiel aile arrière (break)**

**Impératif** : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de zingage électrolytique homologué.

- Dépose-repose :
  - le pare-chocs arrière
  - la roue arrière
  - le feu arrière
  - le pare-boue arrière
  - la ceinture de sécurité
  - la garniture de doublure d'aile arrière
  - la gâche de porte arrière
  - le joint d'étanchéité d'entrée de porte arrière
  - le joint d'entrée de coffre
  - le réservoir à carburant (côté droit)
  - la vitre de custode
  - dégager les faisceaux
- Protéger l'assise arrière et l'intérieur de l'habitacle.

**Préparation pièce neuve**

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. Car. 75).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

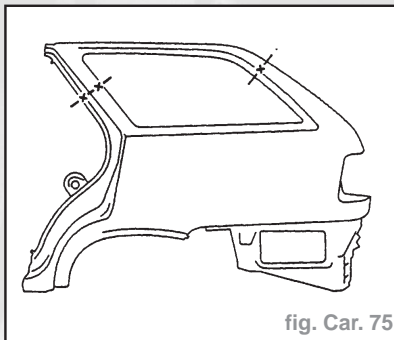


fig. Car. 75

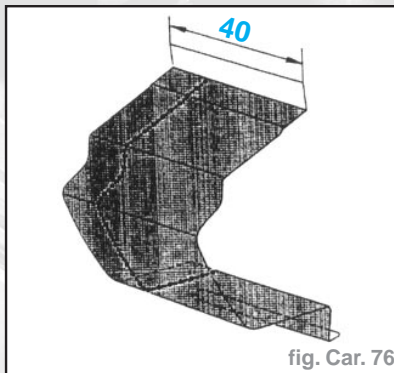


fig. Car. 76

**Dégrafage**

- Dégraffer les points et les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm. (fig. Car. 77).

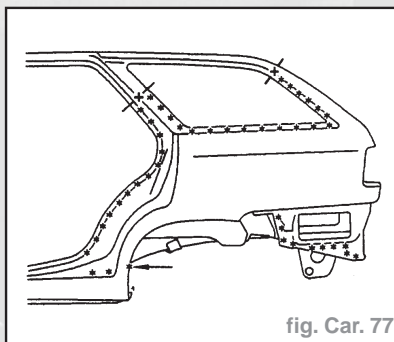


fig. Car. 77

- Découper à l'aide d'une scie.
- Déposer l'aile arrière.
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

**Soudage**

- Poser les renforts.
- Souder par points électriques.
- Appliquer une colle de calage : référence A2 (fig. Car. 78).
- Poser l'aile arrière.
- Souder par points électriques.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



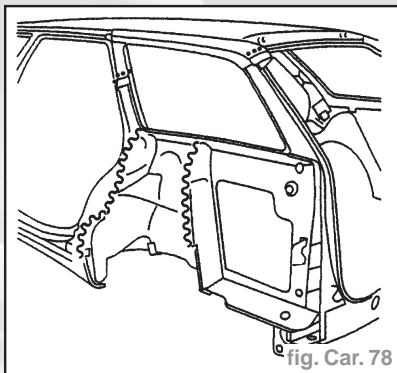


fig. Car. 78

- Souder par cordon Mag.
- Souder par points "bouchon" Mag.
- Meuler la soudure Mag.
- Souder par points électriques (fig. Car. 79).
- Souder par points "bouchon" Mag.
- Souder par cordon Mag.
- Meuler la soudure Mag.
- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide dans les deux doublures d'aile arrière partielles.

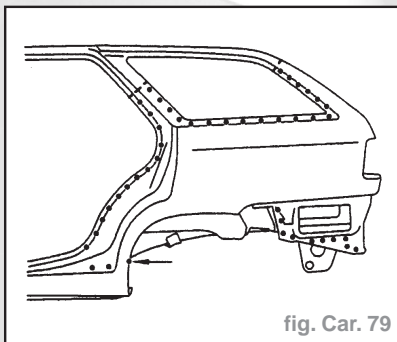


fig. Car. 79

### Préparation aile arrière droite pour version GPL

- Le Service des Pièces de Rechange ne commercialise pas de pièces spécifiques. La préparation des éléments sera à effectuer suivant la gamme correspondante.

### TRAÇAGE DE L'AILE POUR LE PERÇAGE DE L'ORIFICE DE REMPLISSAGE (fig. Car. 80).

- Cotes mesurées :
  - A = 137,5 mm
  - B = 61 mm
  - R1 = 182 mm
  - R2 = 220 mm

### Remplacement panneau arrière complet (jupe arrière)

**Impératif :** Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Dépose-repose :
  - le pare-chocs arrière
  - les feux arrière
  - la gâche de fermeture de coffre
  - le pare-boue droit et gauche

- la roue de secours
- le joint d'entrée de coffre (partiel)
- le garnissage du fond de coffre (partiel)
- Déposer l'aile arrière (voir opération correspondante).

### Dégrafage

- Dégraffer les lignes de points et les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8$  mm. (fig. Car. 81).

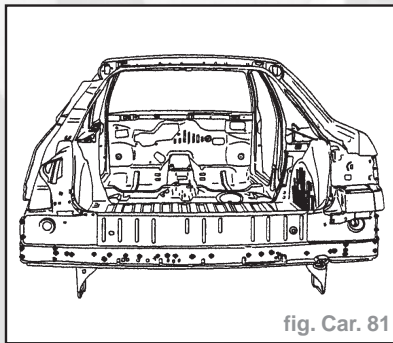


fig. Car. 81

- Déposer le panneau arrière avec les goussets.
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable (fig. Car. 82).

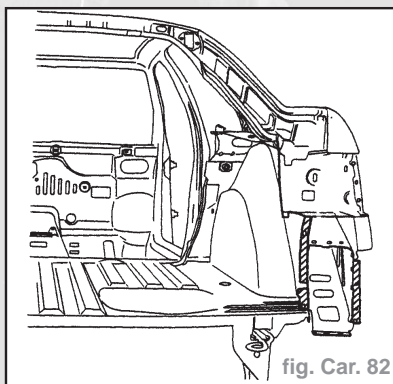


fig. Car. 82

### Soudage

- Poser le panneau arrière doublure assemblée.

- Souder par points électriques.
- Poser les goussets droit et gauche (fig. Car. 83).
- Souder par points électriques.
- Poser le bandeau de feux arrière.
- Souder par points électriques.
- Poser l'aile arrière (voir opération correspondante).

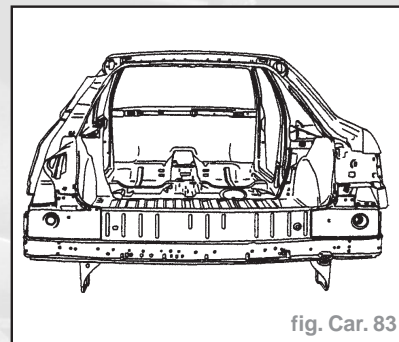


fig. Car. 83

### Remplacement partiel plancher arrière et longeronnet arrière (berline)

**Impératif :** Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Dépose-repose :
  - le pare-chocs arrière
  - les feux arrière
  - la gâche de fermeture de coffre
  - le pare-boue droit et gauche
  - la roue de secours
  - le joint d'entrée de coffre (partiel)
  - le garnissage du fond de coffre/sièges arrière.
  - l'aile arrière
  - le panneau arrière (jupe arrière)
- Dégager les faisceaux.

### Dégrafage

- Dégraffer la ligne de points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8$  mm (fig. Car. 84 et 85).
- Effectuer la même opération de l'autre côté.

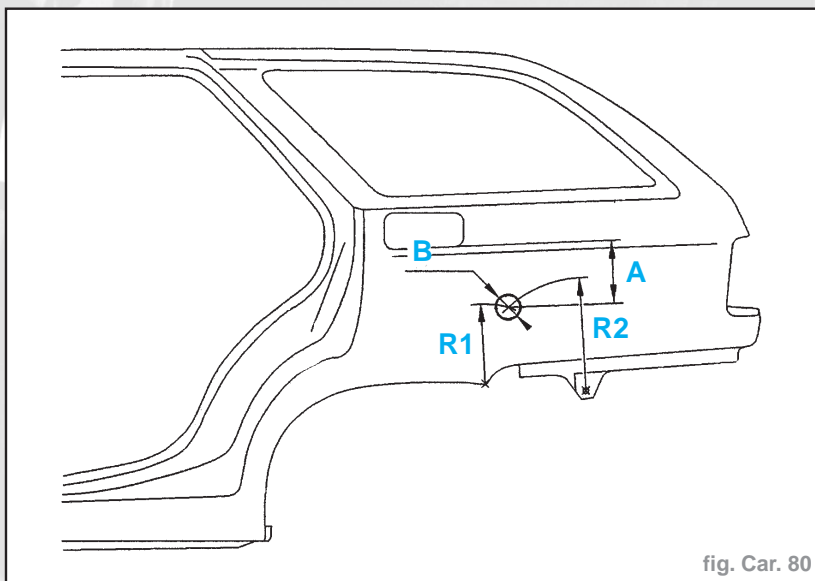


fig. Car. 80

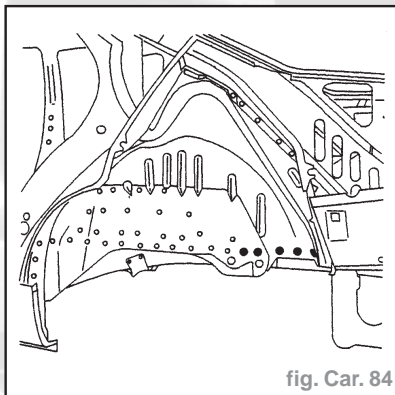


fig. Car. 84

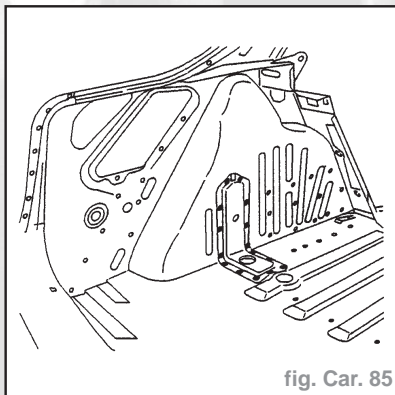


fig. Car. 85

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Dégraffer les points extérieurs (suivant flèche) (fig. Car. 86).
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. Car. 87).

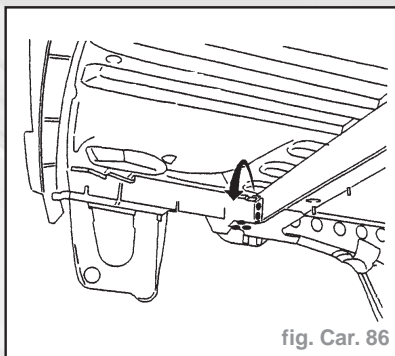


fig. Car. 86

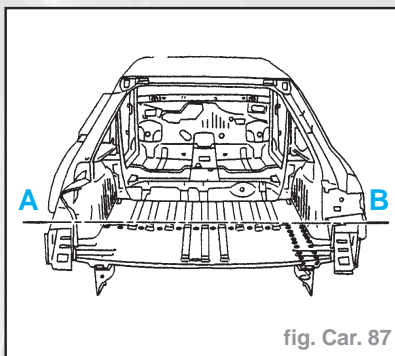


fig. Car. 87

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. Suivre l'axe de la traverse (A B).
- Redresser les bords d'accostage et les

- protéger par un apprêt soudable.
- Tracer puis découper le plancher neuf à l'aide d'une scie suivant l'axe (A B) (fig. Car. 88).

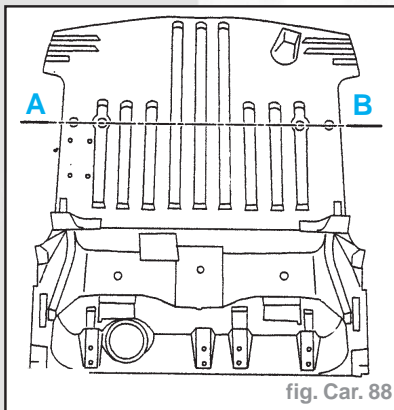


fig. Car. 88

- Poser le plancher arrière par recouvrement (fig. Car. 89).
- Souder par points "bouchon" Mag (ligne C).
- Souder par points électriques (ligne D).
- Poser les tôles de liaison de passage de roue arrière.
- Souder par points "bouchon" Mag.

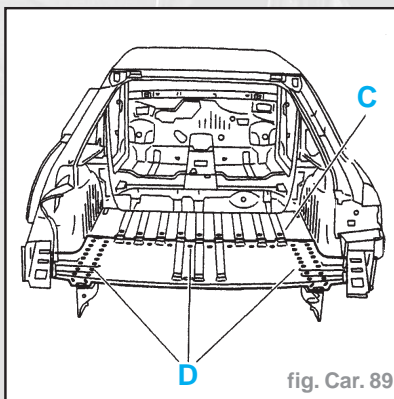


fig. Car. 89

### Remplacement partiel plancher arrière - traverse arrière (break)

**Impératif :** Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Dépose-repose :
  - l'anneau arrière de remorquage
  - la roue de secours
  - l'échappement

#### Préparation pièces neuves

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Poser :
  - le renfort de berceau roue de secours
  - le longeron arrière
- Souder par points électriques (fig. Car. 90).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Poser l'anneau de remorquage.
- Souder par points électriques.

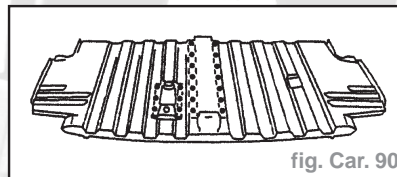


fig. Car. 90

#### Dégrafrage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. Car. 91).
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer le plancher arrière.
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

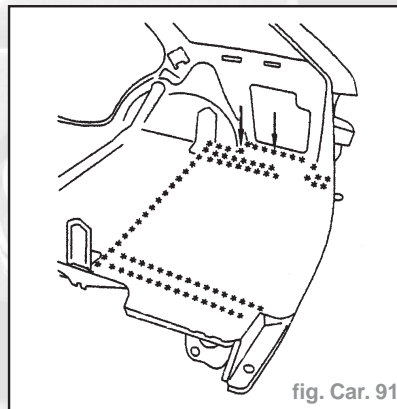


fig. Car. 91

#### Soudage

- Poser :
  - le plancher arrière
  - la traverse arrière
  - le renfort de fixation de gâche
- Souder par points électriques.
- Souder par points "bouchon" Mag.
- Meuler la soudure Mag.
- Souder par points Mag.
- Souder par points électriques.
- Souder par points "bouchon" Mag (fig. Car. 92).
- Effectuer l'opération symétrique.

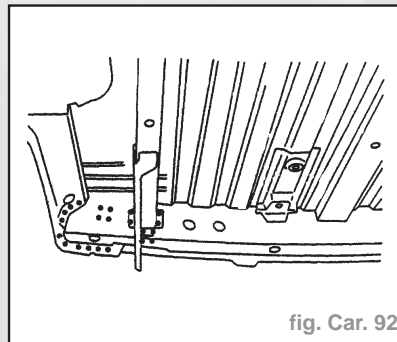


fig. Car. 92

#### Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide dans les doublures.

# CAISSE AU MARBRE

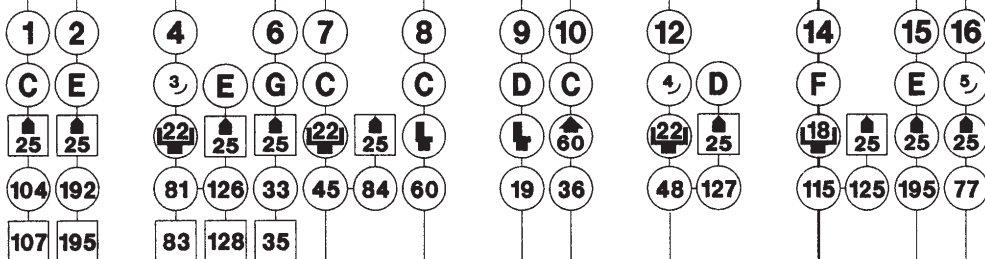
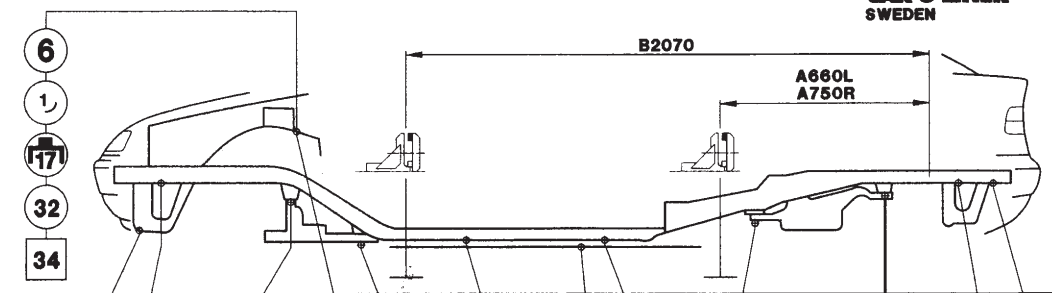
**CAR-O-LINER**<sup>®</sup>

**Citroën**

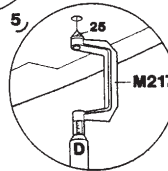
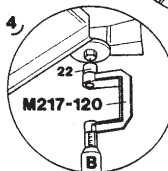
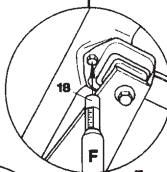
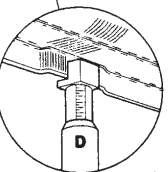
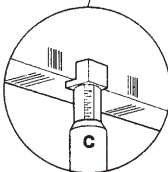
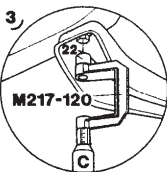
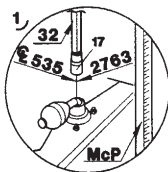
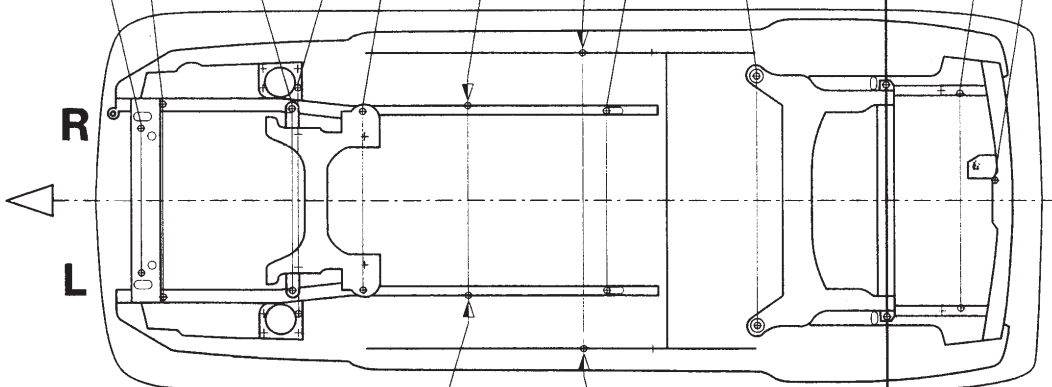
**No. 4:017<sup>1</sup>**

Copyright © 1996-08

**CAR-O-LINER**  
SWEDEN



			2789													517
R			456													101
L	345	468	435	535	427	455	700	434	592			533			521	
	3498	3378	2790	2763	2456	1968	1410	1308	588			0			364	



K

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

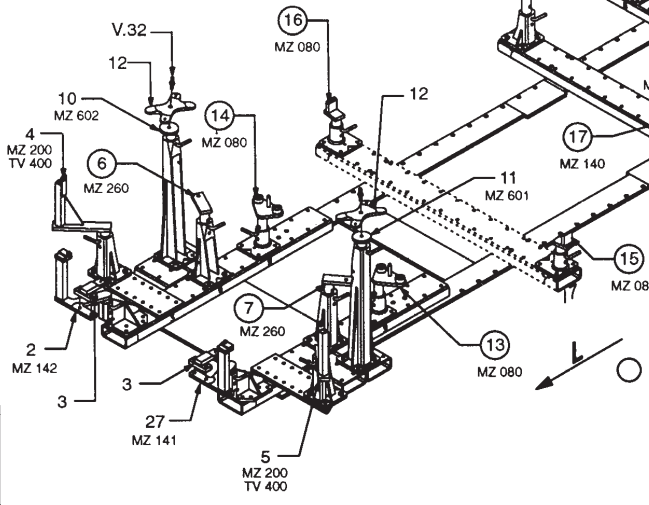
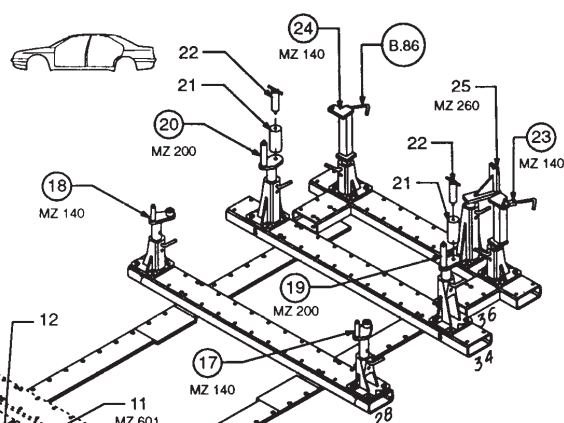
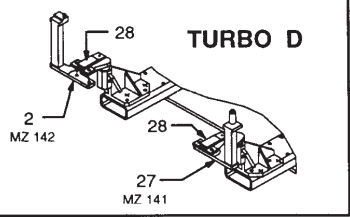




**CELETTE**

**CITROEN XANTIA**

Berline  
Saloon  
Limousine  
Berlina



○ Avec ou sans mécanique  
With or without mechanical elements  
Con o senza parti meccaniche  
Mit oder ohne Aggregate  
Con ó sin mecanica desmontada

REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
2	670.702	3,4	1	142
3	670.703	1,5	2	
4	670.704	3,2	1	200
5	670.705	3,2	1	200
6	670.706	1,8	1	260/080
7	670.707	1,7	1	260/080
8	670.708	0,6	1	
9	670.709	0,4	1	
10	670.710	1,5	1	602
11	670.711	1,5	1	601
12	670.712	1,7	2	
13	670.713	2,7	1	080
14	670.714	2,7	1	080
15	670.715	1,8	1	080
16	670.716	1,8	1	080
17	670.717	2,4	1	140
18	670.718	2,4	1	140
19	670.719	2,4	1	200
20	670.720	2,4	1	200
21	670.721	1,6	2	
22	670.722	0,6	2	
23	670.723	2,9	1	140
24	670.724	2,9	1	140
25	670.725	2,7	1	260
26	670.727	3,6	1	141
27	670.728	0,7	2	
28	V.32	0,1	2	
	B.86	0,1	2	

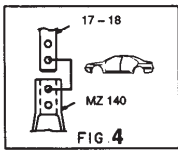
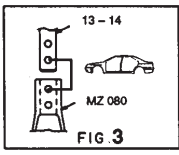
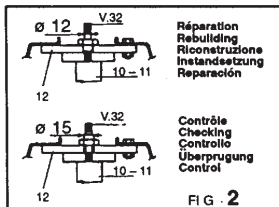
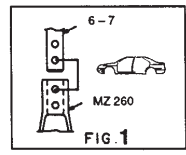
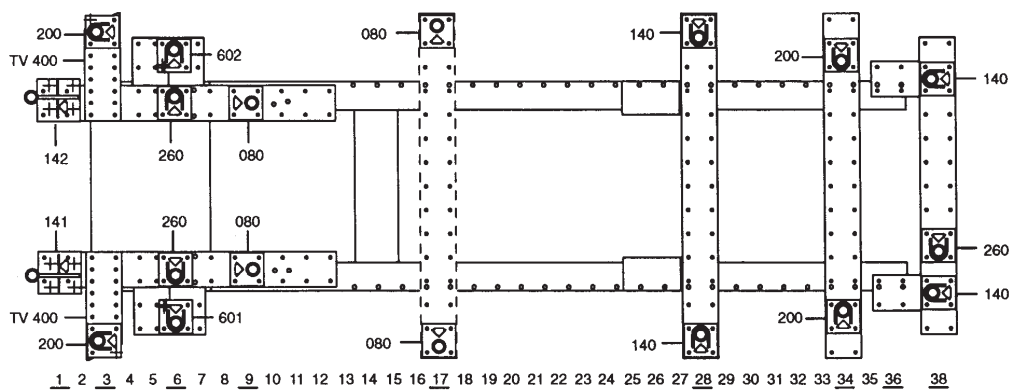
M 6x25	2
M 8x16	4
M 10x25	1
M 12x25	4
M 12x30	4
M 12x40	6
M 12x65	2
M 12x90	4
M 12x120	2
M 16x20	2

M 10	1
MU 12	2

**CITROEN**

**670.310**

62 Kg 08.01.96 408-D-12E



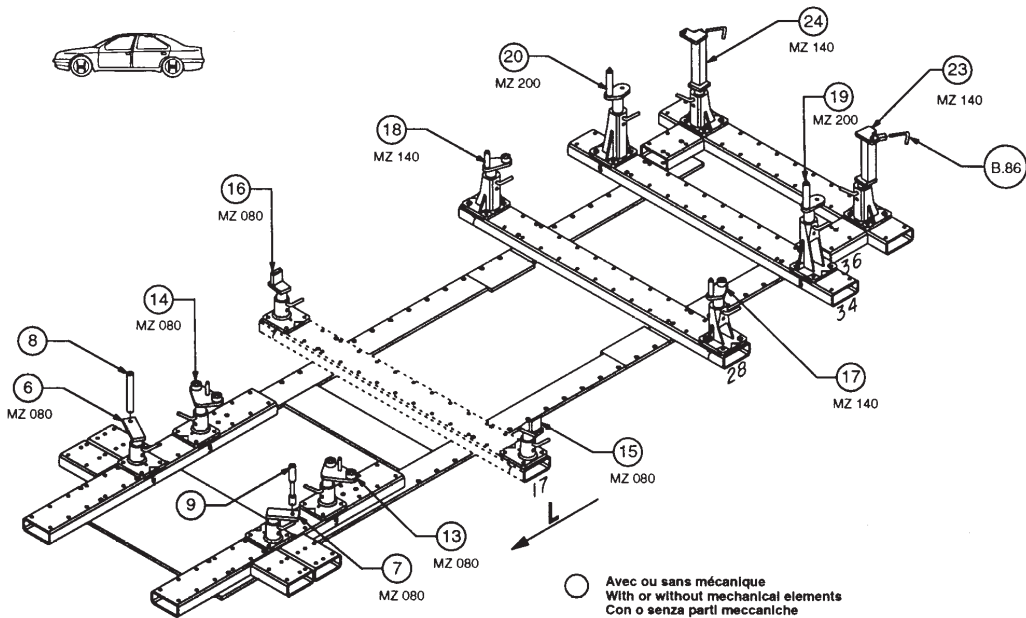
**CELETTE**

© Copyright 1996 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

**CELETTE**®

**CITROEN XANTIA**

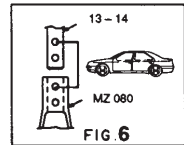
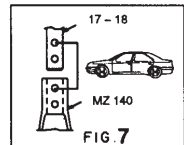
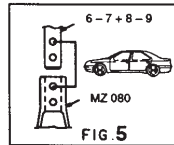
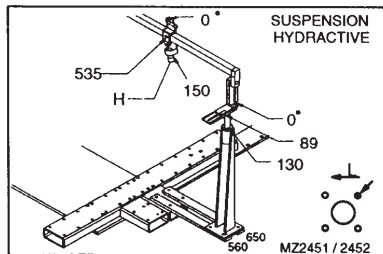
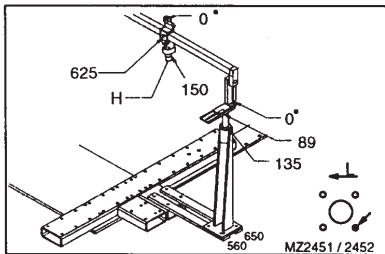
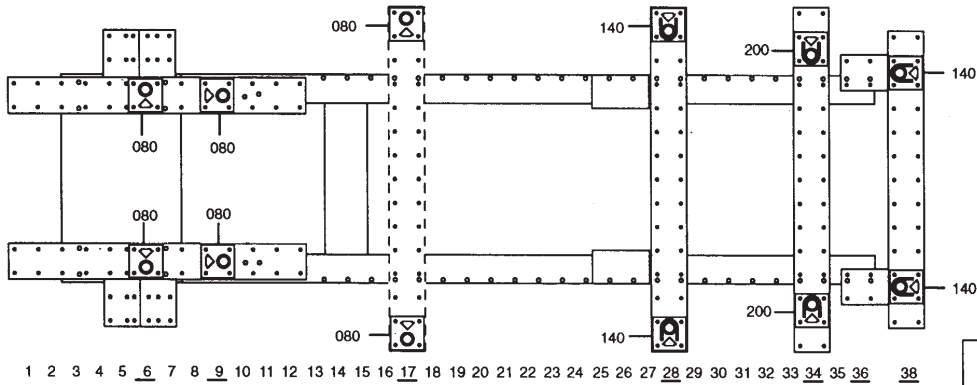
Berline  
Saloon  
Limousine  
Berlina



**CITROEN**

**670.310**

62 Kg | 08.01.96 | 408-D-12F



**CELETTE**®  
VIENNE-FRANCE

© Copyright 1996 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



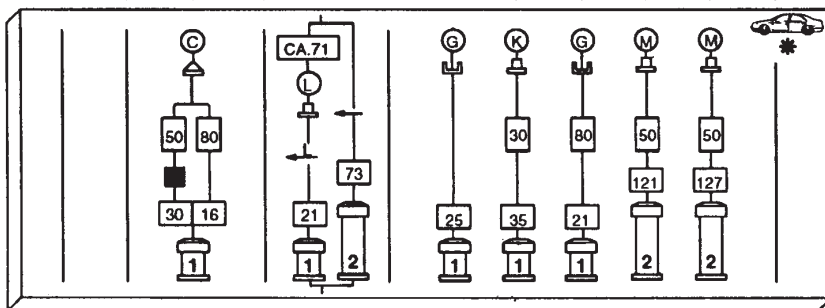
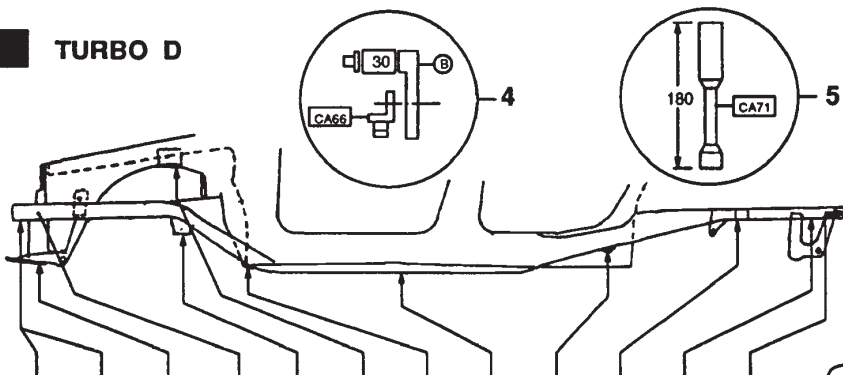
**CELETTE** METRO 2000

**CITROEN XANTIA**

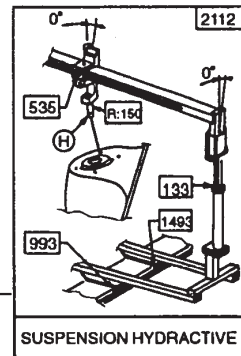
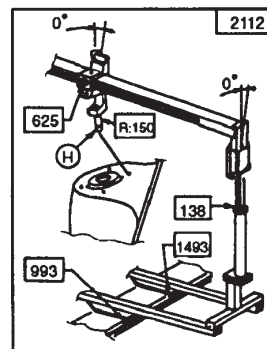
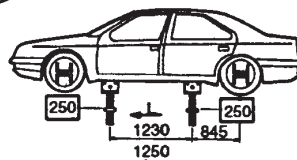
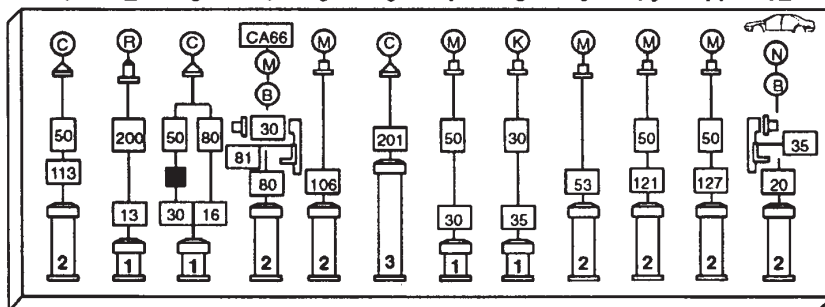
**TURBO D**

**B 0817**

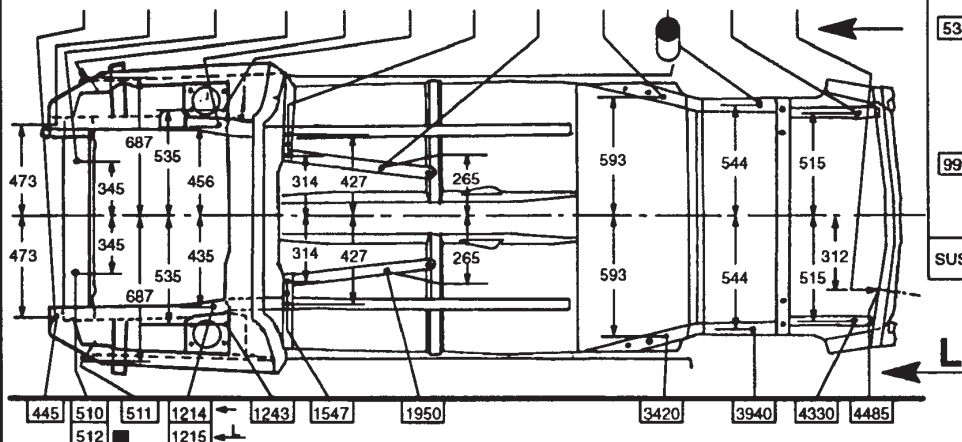
**CA 66  
CA 71**



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



SUSPENSION HYDRACTIVE



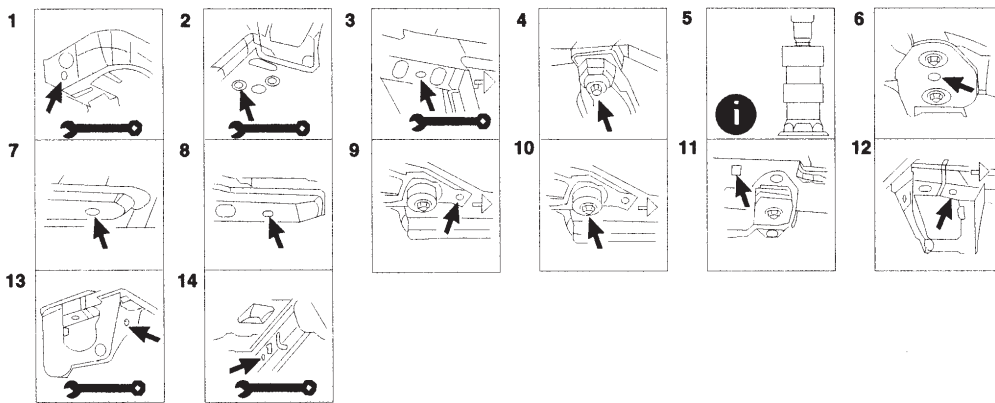
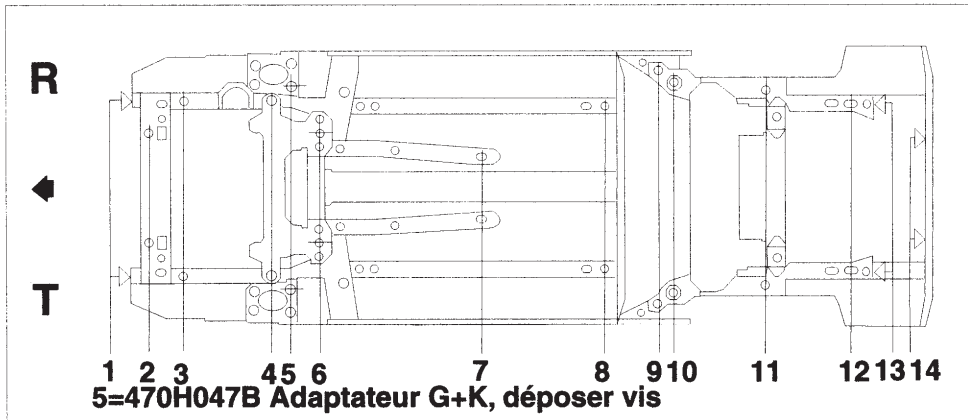
06/96

Copyright DATALINER AB Eskilstuna Sweden 1998 All rights reserved



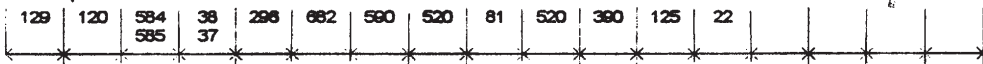
CITROEN Xantia

Model Year, see index



B =   
 H =   
 S-G =

Point to point



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
	H-12	H-6	H-12	B-17	S-G	H-13	16x14	H-15 H-12	H-20	B-17	12x16	H-12	16x12	H-10	
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	200	—	200	100	500	—	—	—	—	—	200	200	100	200	
	223	180	191	183	195	127	157	135	238	203	183	189	253	220	

	3040	2911	2791	2207 2206	2169	1873	1191	601	81	0	520	910	1035	1057	
	1167	1038	918	334 333	298	0	682	1272	1792	1873	2393	2783	2908	2930	
	924	688	936	891	1052	730	470	868	1230	1186	1084	1030	1018	620	
	462	344	468	456 435	528	365	235	434	615	583	542	515	509	310	

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

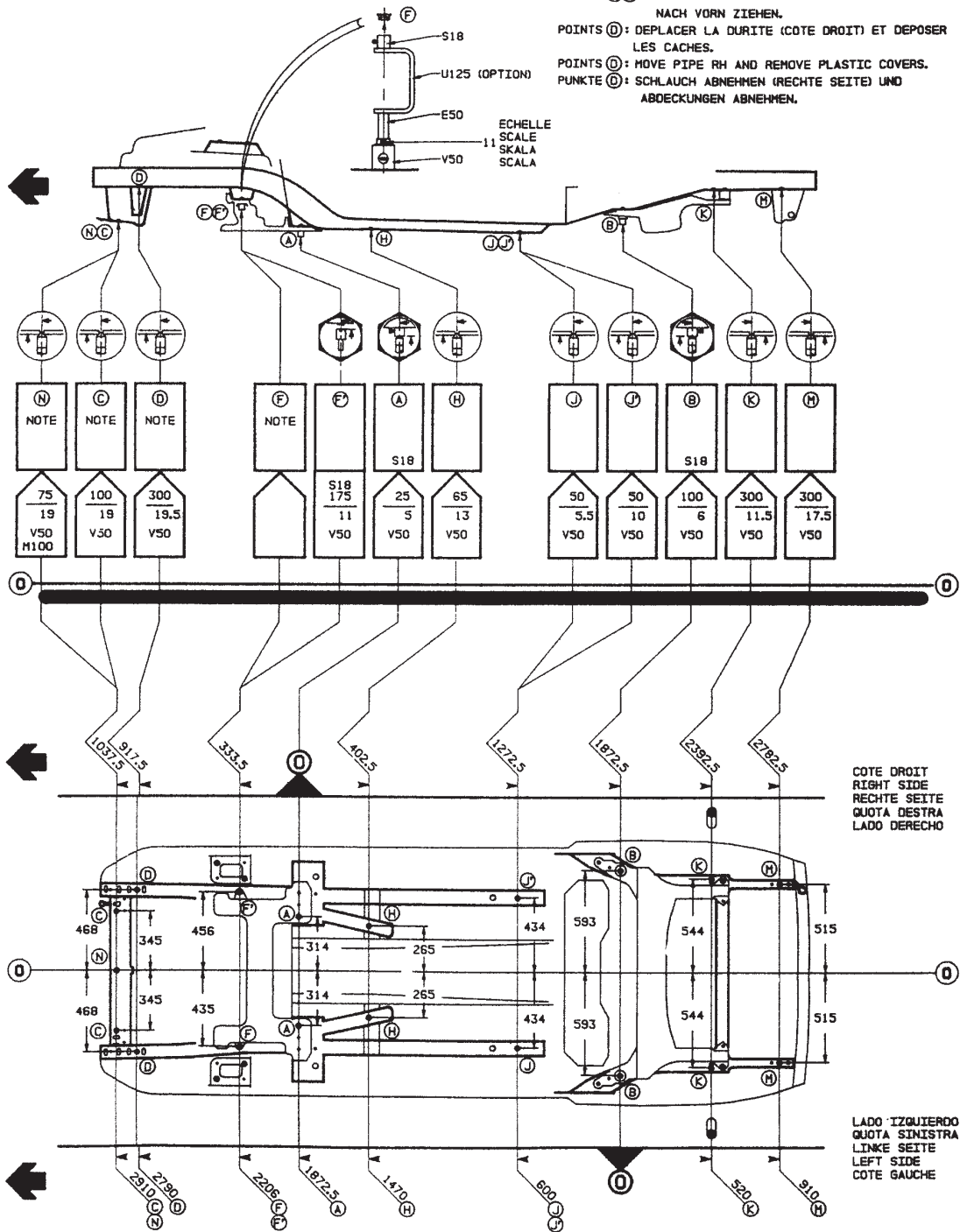
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

**BLACKHAWK. FBB**  
 REF703A

**CITROEN** (03.93->)  
**XANTIA**

**NOTES :**  
 POINTS (N)(C) : DEPOSER LES CACHES ET TIRER LE PARE-CHOC VERS L'AVANT.  
 POINTS (N)(C) : REMOVE PLASTIC COVERS AND PULL THE BUMPER SLIGHTLY.  
 PUNKTE (N)(C) : ABDECKUNGEN ABNEHMEN UND STOSS-STANGE NACH VORN ZIEHEN.  
 POINTS (D) : DEPLACER LA DURITE (COTE DROIT) ET DEPOSER LES CACHES.  
 POINTS (D) : MOVE PIPE RH AND REMOVE PLASTIC COVERS.  
 PUNKTE (D) : SCHLAUCH ABNEHMEN (RECHTE SEITE) UND ABDECKUNGEN ABNEHMEN.

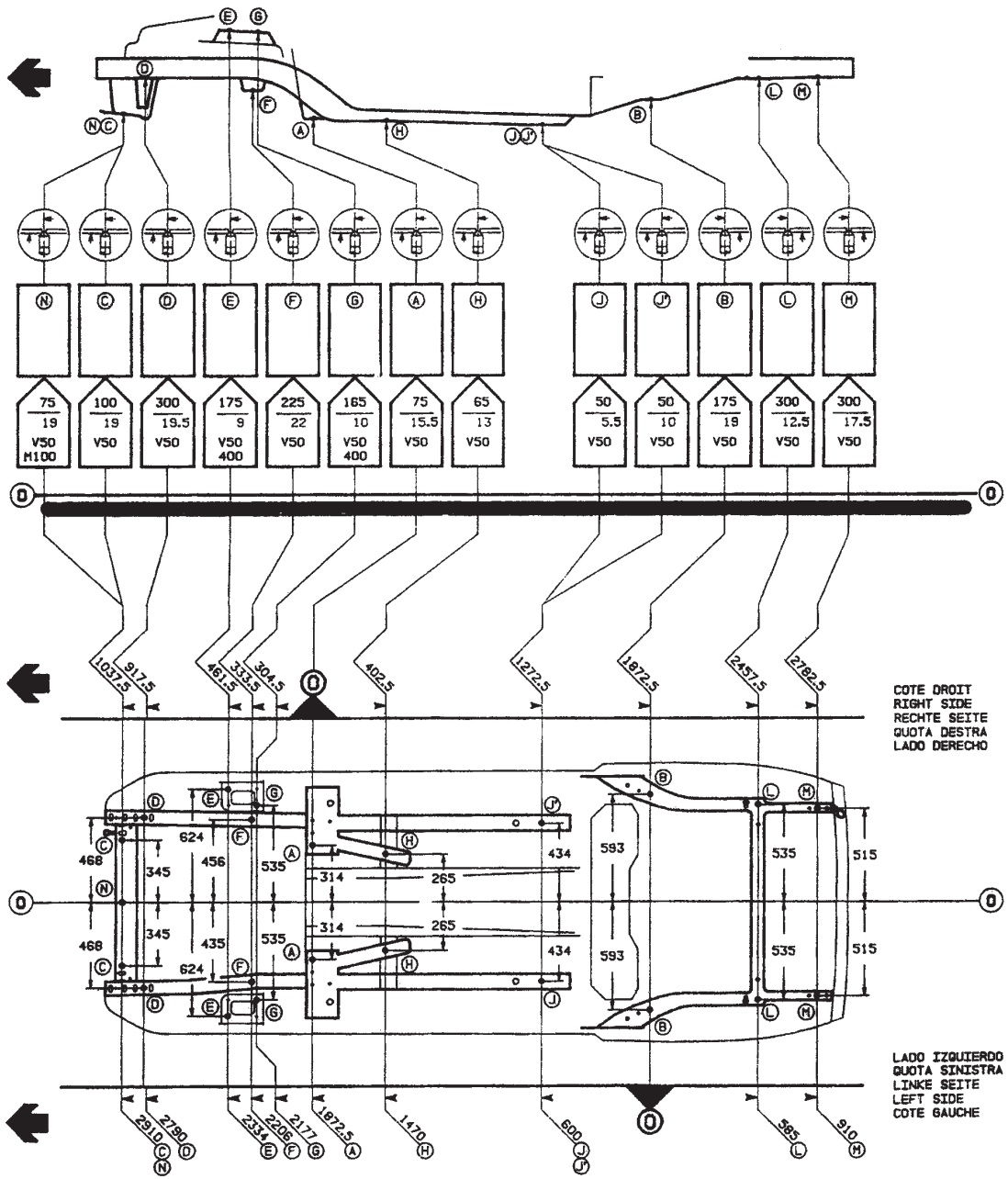


REF 703A

**BLACKHAWK**



**BLACKHAWK. F488** CITROEN (03.93->)  
 XANTIA REF703B



REF 703B

**BLACKHAWK**

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE